

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRANÇAISE



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGÈRES
FILIERE : LANGUE FRANÇAISE

N° :

SPÉCIALITÉ : SCIENCES DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : KHEMISSA Nawal**

Intitulé :

***La discrimination sociolinguistique à base
d'accent en milieu universitaire :
cas de l'Université de M'sila***

Soutenu devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité	Établissement
M. BOUSSADIA Zohir	Maître assistant « B »	Président	Université de M'sila
Mme. LAHOUAOU Somia	Maître assistant « A »	Rapporteur	Université de M'sila
Mme. BENKHLIL Rima	Maître de conférence « B »	Examineur	Université de M'sila

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Allah le tout puissant et miséricordieux qui m'a donné la force et la patience pour accomplir ce modeste travail.

Je remercie ensuite mon encadreur Madame LAHOUAOU Somia qui a bien voulu diriger le présent travail et pour la confiance qu'elle a bien voulu m'accorder. Qu'elle veuille bien accepter ma sincère reconnaissance et le témoignage de mon profond respect.

Je remercie aussi le président et les membres du jury de soutenance qui m'ont fait l'honneur d'examiner mon travail.

Je remercie également tous les enseignants et l'ensemble du personnel du Département de Français.

Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Dédicaces

A mes parents et à tous mes proches.

Table des matières

<i>Introduction générale</i>	7
<i>Chapitre I : Ancrage théorique de la recherche</i>	11
Introduction	12
1 Contexte sociolinguistique	12
1.1.1 Le contexte sociolinguistique algérien	12
1.1.2 Bref historique de la ville de M'Sila	13
2 La discrimination linguistique et concepts connexes	15
2.1 Définition de la discrimination linguistique	15
2.2 Origines de la discrimination linguistique : les attitudes linguistiques.....	16
2.2.1 Les représentations linguistiques	16
2.2.2 Stéréotypes et préjugés linguistiques	17
2.2.3 Distinction entre stéréotype et préjugé.....	18
2.3 Conséquences des stéréotypes et préjugés linguistiques.....	19
2.3.1 La sécurité et l'insécurité linguistique.....	19
2.3.2 L'hypercorrection.....	20
2.4 Le discours épilinguistique.....	20
3 La glottophobie	21
3.1 Définition de la glottophobie.....	21
3.2 La minoration et la majoration linguistiques.....	22
3.3 La glottophilie et la glottomanie : l'autre face de la discrimination linguistique	23
3.4 L'absence de la glottophobie dans les textes officiels et juridiques.....	23

Conclusion	24
Chapitre II : Ancrage méthodologique de la recherche : l'enquête sociolinguistique et ses méthodes	27
Introduction	27
1. L'enquête en sociolinguistique	27
1.1. Les méthodes d'observation	28
1.1.2. L'observation participante	28
1.1.3. L'observation non-participante	29
1.2. Les méthodes qualitatives et quantitatives	30
1.2.2. L'entretien	31
1.3. La pré-enquête	32
1.4. Le questionnaire	33
1.5. La technique du « locuteur masqué » ou des « faux couples »	34
Conclusion	36
<i>Chapitre III : Enquête par questionnaire</i>	37
Introduction	38
1. Protocole de la pré-enquête et de la collecte des données	38
2. Le déroulement de l'enquête par questionnaire	39
2.1 Analyse et dépouillement du questionnaire	40
Conclusion	53
<i>Chapitre IV : Enquête par entretiens semi-directifs</i>	54
Introduction	55
1.6. Le déroulement des entretiens semi-directifs	55

1.7. Analyse des entretiens	56
1.7.2. Attitudes des M'siliens à l'égard de leur accent	57
1.7.3. Attitudes des M'siliens à l'égard de l'accent de la périphérie.....	58
1.7.4. Les réalisations phonétiques qui font l'objet de la discrimination	60
1.7.5. Les comportements stigmatisants et discriminants envers les locuteurs de la périphérie	62
Conclusion	65
Synthèse et discussion des résultats.....	66
<i>Conclusion générale</i>	69
<i>Références Bibliographiques</i>	73
<i>Annexes</i>	77

Introduction générale

Quand on s'intéresse à la fois à la question des variations linguistiques urbaines et des variations rurales, on remarque qu'il existe une sorte de hiérarchisation et de domination entre les deux variations, les premières sont généralement valorisées, prises pour des modèles à suivre et considérées comme étant supérieures par rapport aux deuxièmes qui sont dans la plupart des cas dévalorisées, conçues comme déviantes de la norme urbaine et inférieures. Les locuteurs tiennent des discours épilinguistiques qui maintiennent directement et indirectement ce système de domination entre les variations linguistiques. Le rapport entre les langues et les locuteurs est loin d'être neutre, on confond très souvent une langue avec ceux qui la pratiquent. En effet, les représentations, qu'elles soient positives ou négatives, sont véhiculées sur les langues et les variations linguistiques se transposent aux individus adoptant ces formes linguistiques. Naturellement, lorsque certaines formes linguistiques sont marginalisées, stigmatisées et rejetées, leurs locuteurs subissent le même sort.

Notre travail intitulé « *La discrimination sociolinguistique à base d'accent en milieu universitaire : cas de l'Université de M'sila* » s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine. Nous avons choisi l'Université de M'sila comme terrain de recherche parce qu'elle constitue un lieu de brassage linguistique en raison des personnes venant des alentours de la wilaya pour les études et le travail. Cet espace regroupe des étudiants avec des origines différentes et des parcours différents, ce qui en résulte une diversité de productions linguistiques dans l'espace universitaire. Néanmoins, l'université peut constituer un lieu d'exclusion et de ségrégation sociolinguistiques avec une dynamique de pouvoir spécifique où il y a des dominants alias les étudiants ayant l'accent de la ville et les dominés alias les étudiants ayant des accents différents de celui de l'espace urbain.

Cette étude tente d'apporter une réflexion concernant la glottophobie, qui est un sujet d'actualité et peu étudié en Algérie et vise à explorer le phénomène dans la ville de M'sila en prenant comme cas l'Université de M'sila et déterminer comment la glottophobie émerge, quelles sont les causes derrière ce type de discrimination et leurs raisons d'être. De ce fait, nous examinerons les représentations sociales et linguistiques que les étudiants de l'Université Mohamed Boudiaf partagent à propos de leur accent et celui des locuteurs extérieurs à la ville. Un tel phénomène peut avoir de multiples conséquences sur la vie personnelle et professionnelle des personnes concernées mais

également sur leurs attitudes linguistiques, c'est-à-dire les opinions et les perceptions qu'ils ont sur leurs langues et celles des autres. Il en découle des modifications dans leur manière de s'exprimer et de pratiquer leur langue. Dans notre travail, nous tenterons d'explicitier les retombées de la glottophobie sur les attitudes et les pratiques linguistiques des locuteurs dont ils sont victimes.

De ce fait, nous nous interrogeons sur les manifestations de la discrimination linguistique à base d'accent en posant la question de recherche suivante :

« Comment la discrimination linguistique à base d'accent se manifeste-t-elle à l'Université de M'sila ? »

Question principale à laquelle s'ajoutent les questions secondaires suivantes

- Quelles sont les causes derrière la discrimination à base d'accent dans le milieu universitaire ?
- Quels sont les éléments phonétiques susceptibles à la discrimination ?

Pour essayer de répondre à ces questions qui constituent notre problématique, nous proposerons les hypothèses suivantes :

- Les locuteurs de la périphérie subiraient des comportements discriminants à cause des représentations linguistiques négatives qui leur sont attribuées ;
- La discrimination à base d'accent à l'université de M'sila se manifesterait à travers la stigmatisation de certaines réalisations phonétiques au détriment d'autres en l'occurrence celles de la ville, et l'exclusion des locuteurs adoptant ces formes phonétiques.

Nous pensons qu'une étude portant sur les discriminations à caractère linguistique vis-à-vis des non-m'siliens peut apporter des pistes de réflexion intéressantes à partir desquelles on peut, en tant que membre d'une société, trouver des solutions pour mettre fin à ce phénomène nuisant à l'harmonie sociale au sein de l'université et remédier aux problèmes d'intégration que peuvent rencontrer les locuteurs discriminés.

Nous avons choisi comme échantillon les étudiants de première année licence au département des lettres et de langue françaises parce qu'ils viennent de commencer leur expérience universitaire et d'entrer dans un contact direct avec les autres accents de la wilaya. Nous estimons que les discours épilinguistiques qu'ils tiennent sont plus authentiques et plus représentatifs de la réalité du terrain.

Dans l'intention de conduire notre travail à terme, nous comptons mener une enquête sociolinguistique sur le terrain, nous ferons appel à deux méthodes différentes mais complémentaires de recueil de données : une méthode quantitative qui se concrétisera par la réalisation d'un questionnaire destiné aux étudiants de la périphérie. Ce questionnaire vise à découvrir les expériences des enquêtés à l'université et vérifier les hypothèses que nous avons émises. Dans un deuxième temps, nous recourons à une méthode qualitative, pour confirmer les résultats obtenus par notre questionnaire, qui se matérialisera à travers des entretiens semi-directifs auprès des étudiants de la ville de M'sila dans le but de déceler leurs représentations sur les accents de la périphérie et les discours épilinguistiques qu'ils tiennent sur ces mêmes accents.

Notre travail est réparti en quatre chapitres, dans le premier chapitre nous présenterons la notion de la discrimination linguistique, le rôle que jouent les représentations et stéréotypes linguistiques dans ce phénomène et les conséquences de cette discrimination sur les comportements linguistiques des locuteurs. Nous aborderons également la définition de la glottophobie et d'autres concepts connexes introduits par le linguiste français P. Blanchet.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'enquête sociolinguistique et ses types ainsi que les différentes techniques qu'elle met à notre disposition pour mener un travail de recherche sur le terrain. Nous distinguerons entre les méthodes qualitatives et quantitatives et nous présenterons les techniques qui en découlent telles que l'observation, le questionnaire et l'entretien. Nous parlerons également d'une technique d'enquête utilisée en sociolinguistique qui s'appelle le locuteur masqué.

Nous consacrerons le troisième chapitre à la présentation de nos entretiens semi-directifs ainsi que leur déroulement et nous analyserons les résultats obtenus.

Le quatrième et dernier chapitre sera dédié à l'enquête par questionnaire et l'analyse de ses résultats. En dernier lieu, nous terminerons le chapitre par une synthèse dans laquelle nous discuterons les résultats que nous avons recueillis.

***Chapitre I : Ancrage
théorique de la recherche***

Introduction

Nous consacrons ce chapitre, en premier lieu, au contexte sociolinguistique algérien en général et à la réalité linguistique de la ville de M'sila en particulier. Nous allons examiner la diversité linguistique présente sur le territoire algérien et le statut de chaque langue. Nous aborderons également un bref historique de la ville de M'sila et ses variétés linguistiques.

Nous présenterons, en deuxième lieu, la notion de la discrimination linguistique, ses origines et ses conséquences sur les pratiques langagières des locuteurs. Les habitants de la ville considèrent leur parler comme la norme. Ils prescrivent des formes linguistiques telles que des règles de prononciation. Le discours qui ne respecte pas ces normes est rejeté et jugé inacceptable ou « anormal ». De cela découle très souvent une discrimination sociolinguistique, qui est un comportement négatif envers un groupe de personnes à cause de la façon dont ils parlent leur langue.

En dernier lieu, nous terminerons notre chapitre par l'exposé de la notion de « glottophobie » abordée pour la première fois par P. Blanchet en 1988 et des concepts connexes.

1 Contexte sociolinguistique

1.1.1 Le contexte sociolinguistique algérien

L'Algérie se caractérise par une remarquable pluralité linguistique. Cela est dû à l'histoire du pays qui, de l'antiquité à nos jours, a été traversé par plusieurs peuples et marqué par différentes civilisations et cultures au cours de son histoire. Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français se sont succédé pour occuper un espace géographique déjà habité par les autochtones de la région nord-africaine : les berbères. Ces conquêtes ont, d'une manière ou d'une autre, influencé la culture et les langues algériennes, de sorte que l'Algérie est devenue un lieu de brassage important de langues. En fait elle est marquée par un plurilinguisme qui affecte la vie socioculturelle des algériens et leur rapport avec leur(s) langue(s) et leur identité.

Khaoula Taleb Ibrahimy aborde ce phénomène de plurilinguisme dans son livre *Les Algériens et leurs langues* : « *Ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie, c'est la complexité de cette situation, situation complexe par l'existence de plusieurs langues ou plutôt de plusieurs variétés linguistiques,*

par l'inopérance des schémas classiques qui ne peuvent embrasser une réalité fluctuante, traversée par des conflits larvés et latents » (Taleb-Ibrahimi, 1995, p.25.)

Les langues existant en Algérie sont le berbère avec toutes ses variétés : le *kabyle*, le *chawi*, le *m'zabi* et le *tergui*. L'arabe standard, langue officielle et nationale qui est réservée à l'usage officiel et formel. Il est principalement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et les institutions étatiques. Il jouit d'un statut privilégié, étant donné que c'est la langue de la religion musulmane et du coran. Il symbolise l'identité arabo-musulmane du pays et l'appartenance de celui-ci à la nation arabe ou la « *Oumma* ». La présence de l'arabe standard favorise l'identité nationale algérienne qui est constituée de la triade : l'islam, l'arabité et l'amazighité.

L'arabe dialectal ou le *darija*, également connu sous le nom d'arabe algérien ou d'arabe familial, est la langue maternelle de la grande majorité des algériens et désigne la variété qu'ils utilisent dans la communication orale quotidienne.

Le français, qui est officiellement la première langue étrangère, revêt d'un statut particulier dans la société algérienne, du fait de sa présence accrue dans les échanges verbaux de tous les jours ainsi que dans certains contextes formels. Tels que les administrations qui opèrent principalement en français ou l'enseignement universitaire qui est largement dispensé en langue française, surtout pour les filières médicales et techniques.

1.1.2 Bref historique de la ville de M'Sila

La ville de M'sila est une commune de la wilaya portant le même nom. Elle constitue la capitale du *Hodna*. Son nom vient du berbère *Tamsilt* qui signifie « façonner » ou « aplatir quelque chose ». Selon certaines sources, le mot viendrait du mot berbère « Tumsilt » ou « tamsilt », qui veut dire « celle qui est bien façonnée ». ¹

La région de M'sila a été traversée par plusieurs civilisations : les romains, les arabes, les turcs et enfin les français. Chacune de ces civilisations a laissé des traces linguistiques qui ont eues une influence importante sur les langues existant dans la région m'silienne.

« La région de M'sila est très riche du point de vue historique. L'occupation humaine dans cette région remonte à plusieurs millénaires, des traces de cette occupation subsistent

¹ <https://babzman.com/msila-la-terre-envahie-par-bien-des-civilisations/>, consulté le 17/04/2021

jusqu'à aujourd'hui, matérialisées par des gisements épipaléolithiques, et des gravures rupestres notamment dans la région de Bou Saâda. »²

Comme nous l'avons signalé précédemment, le dialecte algérien est le résultat d'un mélange linguistique de plusieurs langues l'ayant influencé : le berbère, l'arabe, le turc ottoman et l'espagnol.

Ce dialecte a donné plusieurs variétés régionales qui s'étendent sur tout le territoire algérien. La variété qui nous intéresse parmi toutes les variétés régionales existant en Algérie est le parler m'silien. Ce dernier se caractérise par sa diversité lexicale, syntaxique et phonétique pour des raisons historiques.

La population de M'sila est une population hybride constituée principalement des habitants ayant d'origines différentes. Nous distinguons entre les habitants ayant une origine bédouine et ceux ayant une origine citadine. Les premiers sont des nomades hilaliens qui se sont installés aux XI^e et XII^e siècles dans la périphérie de la wilaya. Leur activité économique principale était l'élevage et l'agriculture.

La population citadine d'origine andalouse s'est installée à M'sila après la venue de Sidi Boudjemline³. A la base, ils habitaient dans l'est algérien, leur activité économique principale était l'artisanat. Cette population est connue pour leurs tailleurs de Burnous⁴.

D'un point de vue phonétique, la population bédouine se distingue par sa prononciation de la consonne [q] contrairement à la population citadine qui la prononce [ɣ].

Nous citons également la prononciation de *la hamza*⁵ qui diffère entre la ville et la périphérie, sa prononciation est plus marquée chez les locuteurs de la périphérie contrairement chez les citadins où elle prend la forme d'un allongement ou d'une semi-voyelle. Cette différence est probablement dûe à l'environnement des locuteurs. En effet, les citadins ont plus tendance à faciliter la prononciation de la hamza de cette manière afin d'économiser du temps et de l'énergie.

Il y a le phénomène de la substitution qui consiste à substituer un son par un autre pour faciliter la prononciation. A titre d'exemple : les citadins prononcent le mot « chajra » (arbre) qui se prononce « sajra » dans certaines régions de la périphérie.

² http://www.wilaya-msila.dz/?action=formunik&type=sous_menu&idformunik=70, consulté le 17/04/2021

³ Un wali salih (un bien-aimé d'Allah).

⁴ Un manteau porté par les hommes fait en laine, long sans manche, avec une capuche pointue. Ce vêtement est d'origine berbère ancienne.

⁵ La hamza est un graphème de l'alphabet arabe qui note le « coup de glotte »

D'un point de vue lexical, il existe des différences qui sont dues à leurs activités économiques comme le mot « la cour » qui se dit « gaâa » chez les bédouins et « rahba » ou « saha » chez les citadins.

2 La discrimination linguistique et concepts connexes

Les discriminations liées aux langues et leurs locuteurs se manifestent de diverses manières : des moqueries, du mépris, de la stigmatisation et souvent de l'exclusion. Ces discriminations trouvent leur origine dans les stéréotypes et les préjugés sur un groupe de personnes partageant des traits communs et qui feront l'objet de la discrimination. Ces traits peuvent être d'ordre phonétique, lexical, syntaxique, etc.

2.1 Définition de la discrimination linguistique

Discriminer, c'est traiter une personne ou un groupe de personnes différemment à cause de certains caractères qui les distinguent d'un autre groupe social. Le dictionnaire de Larousse propose une définition du terme : « *Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne.* »⁶

En d'autres termes, la discrimination constitue une différence de traitement entre une personne et une autre ou un groupe et un autre sur la base d'un ensemble de critères illégitimes.

Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations propose la définition suivante : « *Qu'est-ce qu'une discrimination ? Une disparité de traitement fondée sur un critère illégitime* » (Benbassa, 2010, cité par Blanchet, 2016)

Les deux éléments dont on doit prendre note sont : premièrement, la disparité de traitement dont la victime peut être un individu ou un groupe d'individus et qui se manifeste par le mépris, la stigmatisation et l'exclusion. Deuxièmement, le critère illégitime sur lequel se base la disparité de traitement, en l'occurrence la langue et ses pratiques qu'elles soient d'ordre phonétique, syntaxique, lexicale, etc.

En se basant sur les définitions citées ci-dessus, les discriminations linguistiques peuvent être considérées comme des discriminations⁷ d'un point de vue éthique parce qu'elles

⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discrimination/25877>, consulté, le 03/14/2021

⁷ Les définitions citées ci-dessus sont des définitions du comportement discriminatoire sur le plan moral et non juridique. Celui-ci sera traité plus tard.

consistent à traiter d'une manière différente un individu ou un groupe, les exclure et les stigmatiser en raison de leur couleur de peau, leur sexe, leur religion, leur langue, etc.

2.2 Origines de la discrimination linguistique : les attitudes linguistiques

Les attitudes linguistiques sont un ensemble d'opinions, de sentiments et d'idées reçues exprimées par un individu ou un groupe d'individus à l'égard d'un usage d'une langue. Ce sont des attitudes que les locuteurs de différentes langues ou de variétés linguistiques différentes ont vis-à-vis de leurs propres langues ainsi que les langues des autres. (Richards, Platt et Platt, 1997, p. 06).

Ces attitudes impliquent un changement dans le comportement linguistique des locuteurs qui adoptent des positions envers les langues, qu'elles soient leurs langues ou celles des autres Dubois et al., présente la définition suivante : « *Les attitudes langagières constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue.* » (2007)

Autrement dit, tous les jugements, les impressions et les évaluations que les gens portent sur une langue ou une pratique linguistique relèvent du domaine des attitudes linguistiques.

2.2.1 Les représentations linguistiques

La représentation, une notion empruntée à la sociologie, constitue l'image que les individus se font des notions, des objets, des personnes ou d'un groupe de personnes, etc.

Le concept de représentation a vu le jour avec le sociologue français Emile Durkheim, dans un article publié en 1985, qui distingue entre deux types de représentations : individuelles et collectives. Les premières varient d'un individu à un autre et sont inspirées des vécus et des expériences personnelles. Quant aux deuxièmes, elles sont partagées socialement et se caractérisent par leur stabilité, c'est-à-dire elles durent dans le temps et sont passées d'une génération à une autre.

Les représentations linguistiques, comme leur nom l'indique, concernent la langue et ses pratiques. En effet, il s'agit d'un ensemble de croyances, d'opinions, de perceptions et d'attitudes que les locuteurs portent sur leur langue ou celles des autres.

Calvet propose la définition suivante : « *du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres*

locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence ». (1998, p.17)

Le rapport existant entre les langues et les individus est loin d'être neutre et impartial mais bien au contraire, les locuteurs éprouvent des sentiments concernant les langues qu'elles soient les siennes ou celles des autres. La relation entre langue et locuteur ne se résume pas un instrument de communication dont se sert l'individu pour passer un message. Il existe tout un ensemble de représentations et d'attitudes vis-à-vis des langues ayant une influence sur le comportement linguistique. Ces représentations apparaissent à travers des attitudes linguistiques telles que la valorisation, dévalorisation, admiration ou mépris (Bavoux, 2002, p. 57)

2.2.2 Stéréotypes et préjugés linguistiques

Les notions de stéréotypes et de préjugés trouvent leur origine dans la psychologie sociale. Elles font l'objet d'étude de plusieurs disciplines relevant des sciences humaines et sociales, chacune de ces disciplines les définit et les analyse selon leurs objets d'étude et leurs objectifs scientifique et épistémologique respectifs.

Le stéréotype est défini comme « *Manière de penser par clichés, qui désigne les catégories descriptives simplifiées basées sur des croyances et des images réductrices par lesquelles nous qualifions d'autres personnes ou d'autres groupes sociaux, objets de préjugés* » (Fischer, 1996, p.133)

En d'autres termes, on attribue certains traits distinctifs de type moral, comportemental, physique, etc. à un ensemble de personnes faisant partie d'un groupe social spécifique dont les membres partagent plusieurs caractéristiques ; ceux-ci font le sujet de la discrimination. Ces stéréotypes sont précisément attribués au groupe social en question à cause de sa différence par rapport aux autres groupes. Du fait, ces caractéristiques qui les distinguent qui font émerger les stéréotypes.

Ce concept a été adopté par la sociolinguistique pour désigner un ensemble d'images que nous avons dans nos têtes sur un groupe de personnes, on leur attribue des caractéristiques positives ou négatives en se basant sur leur façon de s'exprimer et d'utiliser leur langue.

À travers ces stéréotypes, on met dans des catégories ce groupe de personnes et on essaye de les situer par rapport à une norme prescrite ou au « bon usage » que l'on prend comme

référence. On évalue les parlers des autres en se référant à une variante de langue que l'on considère comme « valorisante », « correcte » ou « normal ».

Les stéréotypes négatifs sont les moteurs des discriminations sociolinguistiques, c'est ce qui nourrit celles-ci en permanence. Ils sont socialement partagés. La société les partage, les véhicule et les renforce par la famille, l'école, les médias, etc.

Les locuteurs jugent les langues ainsi que les personnes parlant ces langues ; ils évaluent leurs comportements, leur personnalité, leurs goûts, leur situation socioéconomique, etc. tout cela en se basant sur leur manière de parler une langue.

Les stéréotypes ne concernent pas seulement les langues mais également les variantes régionales des langues ainsi que leurs locuteurs, parce que les opinions, que les locuteurs de la variante dominante ont sur les locuteurs de la variante minoritaire et dominée, se confondent souvent avec les opinions que ces mêmes personnes ont sur les locuteurs de la variante minoritaire. Ils jugent ces variantes comme « désagréable », « pas belle à entendre », « inélégantes », etc.

2.2.3 Distinction entre stéréotype et préjugé

Bien que les deux notions se confondent et s'utilisent de manière interchangeable par la plupart des gens, il existe une distinction entre un préjugé et un stéréotype. Le premier est le résultat d'une expérience personnelle, par conséquent, il est affectif. Donc, on est impliqué émotionnellement dans le préjugé. Le deuxième est le résultat d'une croyance ou une idée reçue qui est partagée socialement, comme cité ci-dessus, par conséquent a une valeur de connaissance, on n'est pas vraiment impliqué personnellement quand on parle de stéréotype, comme le confirme le passage ci-après :

« À la différence des stéréotypes, qui ont une valeur de connaissance, les préjugés sont caractérisés par leur charge affective. En tant qu'attitudes, ils constituent un jugement de valeur simple à l'encontre d'un groupe social ou d'une personne appartenant à ce groupe. Le préjugé est ainsi fortement teinté du point de vue affectif et émotionnel. » (Légal & Delouée, 2008, page 15)

Ainsi, les préjugés sont le résultat d'une expérience directe avec les personnes ciblées par les préjugés en question. Contrairement aux stéréotypes qui sont appris par les membres de la société qui les intériorisent au cours du processus de la socialisation.

2.3 Conséquences des stéréotypes et préjugés linguistiques

2.3.1 La sécurité et l'insécurité linguistique

William Labov a été le premier à introduire la notion d'insécurité linguistique, lors de son enquête menée dans la ville de New York, dans son fameux ouvrage *The Social Stratification of English in New York City* (1966). Il a montré qu'il existe des locuteurs qui valorisaient certaines prononciations et les considéraient comme plus prestigieuses que les leurs.

C'est un sentiment de malaise qui se manifeste au cours d'une situation de communication verbale. Le locuteur, qui ressent cet inconfort, doute de sa façon de parler et essaie en permanence de l'ajuster à la norme dominante.

Selon J. Darbelnet (1970, p.117) « *l'insécurité linguistique, c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre* ».

L'insécurité linguistique implique la sécurité linguistique, le sentiment de confort lors des échanges verbaux parce que l'on sait que sa façon de parler la langue est la norme et le modèle à suivre.

J.L. Calvet (1993) aborde la notion d'insécurité linguistique dans son ouvrage *sociolinguistique*, Il affirme : « *On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* »

L'insécurité linguistique commence par une prise de conscience d'une personne qu'il y ait une forme linguistique dominante prestigieuse et valorisée. Celle-ci est différente de la sienne, par conséquent, elle doit s'adapter à la norme prescrite.

Michel Francard définit l'insécurité linguistique comme : « [...] *la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire.* » (Francard et al., 1993, p.13)

La définition de Michel Francard est particulièrement pertinente parce qu'elle met l'accent sur l'élément déclencheur qui est la cause du sentiment d'insécurité linguistique chez certains locuteurs. Celui-ci est la prise de conscience, par le locuteur, de la forme linguistique prestigieuse et l'écart qui la séparent de la sienne.

Cette insécurité se manifeste principalement par un changement dans sa manière de parler afin de se conformer au parler qu'on considère « idéal », se sentir intimidé devant les personnes parlant cette forme linguistique et essayer d'imiter les locuteurs de celle-ci au maximum pour se plier à la foule.

De tout cela en découle une tendance à s'autocorriger en permanence et « redresser » sa langue, c'est ce que Jean-Louis Calvet appelle : l'hypercorrection.

2.3.2 L'hypercorrection

La peur de commettre une faute linguistique, c'est-à-dire utiliser la langue d'une manière jugée inacceptable ou déviante de la norme prescrite est la cause principale de l'hypercorrection. Celle-ci peut être définie comme l'adaptation et l'imitation des formes linguistiques prestigieuses mais d'une manière exagérée voire abusive. Ce qui ridiculise le locuteur qui s'autocorrige de manière immodérée et cherche à tout prix de respecter les règles imposées par la norme dominante, parce qu'il est fort probable de tomber dans des fautes à force de « s'hypercorriger ».

Calvet (1993, p.37) aborde la notion dans son ouvrage *La sociolinguistique* : « Cette hypercorrection témoigne bien sûr d'une insécurité linguistique : c'est parce que l'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter, de façon exagérée, les formes prestigieuses. »

2.4 Le discours épilinguistique

Le discours épilinguistique représente le discours qu'un locuteur tient sur les langues, le langage et les pratiques linguistiques. C'est l'ensemble des représentations, des jugements, des évaluations, des opinions et catégorisations des locuteurs sur les langues et les pratiques linguistiques.

D'après Canut (1998), les discours épilinguistiques « qui émergent de manière singulière en interaction, ne sont pas des produits "finis" mais s'inscrivent dans une dynamique, une activité épilinguistique, propre à chaque sujet dans son rapport à l'autre en discours ».

Ils sont des commentaires sur les pratiques linguistiques de type phonétique, prosodique, syntaxique, etc. qui se caractérisent par des évaluations sur son propre langage ou celle d'autrui. (Canut, 1998)

De la notion de discours épilinguistique découle celle de l'activité épilinguistique qui est consciente et régit les représentations langagières auxquelles nous n'avons pas accès. (Canut, 1998).

L'activité épilinguistique se rapporte à l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues et les pratiques langagières qui orientent la relation du locuteur au langage et dont les fluctuations sont issues de la subjectivisation, un phénomène qui se produit au niveau de l'inconscient. (Canut, 1998). En d'autres termes, l'activité épilinguistique constitue la réalisation concrète et surtout consciente des discours sur les langues et leurs pratiques.

3 La glottophobie

3.1 Définition de la glottophobie

Le terme « glottophobie » est un néologisme qui été introduit pour la première fois en 1998 par Blanchet, il estimait nécessaire de trouver un terme qui décrivait la discrimination linguistique que subissent des personnes plutôt que les langues, contrairement aux d'autres termes telles que discriminations linguistiques ou linguisticisme qui les juge restreints et ne recouvrent pas les discriminations subies par les locuteurs des langues discriminées.

Discriminer sur la base des critères linguistiques et rejeter quelqu'un ou le mépriser à cause de sa façon de parler est ce que Blanchet appelle la glottophobie.

La glottophobie peut être définie comme : « *Le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des effets produits sur les personnes)* ». (Blanchet, 2016, p.30)

On peut détecter la glottophobie à partir de ses manifestations tels que le rejet de l'autre, l'exclusion et la disparité de traitement négative en raison de certaines formes

linguistiques, adoptées par les discriminés, et qui sont jugées négativement par les personnes discriminantes.

3.2 La minoration et la majoration linguistiques

Les processus de minoration et majoration ont été proposés par Blanchet dans sa théorie de *minoritarisation* dans son *Essai de théorisation d'un processus complexe* (Blanchet, 2005) et qu'il reprend dans son livre *Discriminations : combattre la glottophobie*.

La minoration est un processus à la fois qualitatif et quantitative. D'un part, le processus de minoration qualitatif sert à marginaliser et exclure un groupe de personnes en qualifiant de manière négative et méprisante une pratique sociale dans lequel le groupe en question s'engage. On peut considérer la langue en général et l'accent en particulier comme une pratique sociale qui endure ce processus de minoration, l'accent du groupe minoré est stigmatisé, ridiculisé et discriminé par le groupe dominant dans le but de marginaliser le groupe dominé.

D'autre part, le processus de minoration quantitative assure que le nombre des membres du groupe social minoré ainsi que leurs pratiques soient limités, contrôlés et inférieurs au groupe dominant, dans le même but de les marginaliser.

« *Le processus quantitatif de minorisation consiste à faire en sorte que ces pratiques et ces groupes humains deviennent ou soient maintenus en nombre le plus inférieur possible à d'autres pratiques et groupes, afin de les marginaliser, les discriminer, les exclure, voire les éliminer [...]* » (Blanchet, 2016, p.31)

Le processus de minoration implique un processus parallèle et complémentaire c'est celui de majoration qui fait en sorte qu'un groupe social et ses pratiques soient majorées et qu'ils dominent la société. Pour ce faire, on procède par la minoration d'une ou plusieurs pratiques propres à un groupe social, en l'occurrence une pratique linguistique. (Blanchet, 2016)

Le processus de majoration est comparatif, c'est-à-dire lorsque l'on fait en sorte de rendre une pratique linguistique inférieure et illégitime cela est fait par rapport à une autre pratique qui serait par conséquent la pratique supérieure et légitime.

3.3 La glottophilie et la glottomanie : l'autre face de la discrimination linguistique

La glottophobie est le mépris, l'exclusion et la discrimination d'une variété linguistique et ses locuteurs. Cette notion implique la glottophilie, l'autre extrême de la glottophobie que Blanchet définit comme « *l'attachement très fort à une et parfois plusieurs variétés linguistiques* ». C'est l'admiration, l'adoration, l'adoption et l'inclusion d'une ou plusieurs variété(s) et leurs locuteurs. La glottophilie peut entraîner la glottomanie, défini par Blanchet comme « *la survalorisation, voire la sacralisation, d'une ou plusieurs variété(s) linguistique(s), langues distinctes ou façon de parler une langue par rapport à d'autres* ». C'est s'attacher à une forme linguistique et la vénérer religieusement. La glottophobie et la glottomanie/glottophilie sont deux face d'une même médaille, l'une ne peut pas exister sans l'autre, elles apparaissent lorsque la discrimination a lieu et se maintiennent grâce aux processus de minoration/majoration cité *supra*.

3.4 L'absence de la glottophobie dans les textes officiels et juridiques

La discrimination linguistique est ignorée et négligée par la loi et la société. Celle-ci ne reconnaît pas la glottophobie et si elle le fait, elle la prend pas au sérieux et ne reconnaît pas ses implications sur les victimes et sur la société en général.

Blanchet (2016) dénonce l'absence des discriminations linguistiques dans les textes juridiques français qui considèrent la discrimination comme un délit réprimé par la loi.

Selon Article 225-1 du Code Pénal français :

« *Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.* »

Or, les discriminations linguistiques n'apparaissent pas dans ce texte juridique, elles sont ignorées par la loi française. Cette dernière n'est pas la seule à négliger et ignorer les

discriminations linguistiques, elles ne sont que rarement mentionnées dans les grands textes traitant des discriminations et ceux relatifs aux Droits humains.

Les textes juridiques algériens ne font pas exception, la discrimination est certes réprimée par la loi algérienne mais la glottophobie n'entre pas dans la définition du délit d'après les textes officiels.

Selon le premier paragraphe de l'article 295-1 du code pénal algérien :

« Constitue une discrimination, toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, ou le handicap, qui a pour but ou pour effet d'entraver ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique. »

Le deuxième paragraphe du même article parle de l'incitation à la haine et à la discrimination contre une personne ou un groupe de personnes à cause de leur différence (sexe, appartenance raciale ou ethnique), mais il n'existe aucune mention des discriminations à caractère linguistique.

« Est passible des mêmes peines, quiconque, publiquement, incite à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale ou ethnique ou organise, propage, encourage ou mène des actions de propagande aux mêmes fins. »

Blanchet (2016) dénonce l'absence de la glottophobie et le désintérêt que l'on peut constater au niveau des lois et textes officiels ainsi qu'au niveau de la communauté sociale. La discrimination linguistique s'avère « banalisée », « acceptée » et « légitimée ». Les institutions officielles, les médias et la société contribuent à sa banalisation.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons évoqué les concepts et les notions que nous estimons fondamentaux à notre sujet de recherche et nécessaires pour l'analyse de notre corpus.

Nous avons abordé le rôle que joue l'espace urbain dans le brassage culturelle et linguistique, l'exclusion et la stigmatisation des minorités, et l'émergence des formes linguistiques spécifiques à la ville. Ensuite, nous avons abordé la notion de la discrimination linguistique et toutes les notions qui en découlent.

Enfin, nous avons terminé notre chapitre en traitant la notion de « glottophobie » et quelques concepts liés à celle-ci.

Chapitre II

Ancrage

méthodologique de la

recherche

Chapitre II : Ancrage méthodologique de la recherche : l'enquête sociolinguistique et ses méthodes

Introduction

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous intéresserons à l'enquête, ses types et les différentes techniques qu'elle met à notre disposition pour mener un travail de recherche en sociolinguistique sur le terrain. Nous aborderons les méthodes d'observation ainsi que les méthodes qualitatives et quantitatives, la distinction entre les techniques d'enquêtes : l'observation (participante et non participante), l'entretien (directif, semi-directif, libre) et le questionnaire sera également mis en avant dans la dernière section du chapitre.

1. L'enquête en sociolinguistique

L'enquête sociolinguistique est un outil de collecte de données qui cible l'observation et la compréhension des phénomènes sociolinguistiques tels que les attitudes linguistiques vis-à-vis des langues, les représentations, les variations linguistiques, le plurilinguisme, etc.

Elle consiste à interroger un groupe de locuteurs pour examiner leurs pratiques, usages et représentations vis-à-vis des langues.

Pour se procurer de l'information, le sociolinguiste fait appel à différentes méthodes de recueil de données : les méthodes d'observation, la méthode quantitative et la méthode qualitative. Ces méthodes comprennent des techniques par lesquelles le chercheur collecte les données nécessaires à la recherche.

D'après Calvet et Dumont (dir.) « *Toute enquête nécessite des techniques de constitution des données (élaboration du corpus) et des principes d'analyse de ces données.* » (1999)

L'enquête en sociolinguistique n'est pas une finalité en soi, mais un outil et un processus par lesquels on recueille et valide des données destinées à être analysées par le chercheur.

L'objectif d'une enquête consiste à collecter de l'information auprès d'un groupe de personnes pour collecter des données qualitatives et quantitatives permettant au chercheur de mener à bien sa recherche et vérifier ses hypothèses. Le recueil d'informations est un « *processus organisé mis en œuvre pour obtenir des informations auprès de sources multiples, en vue de passer d'un niveau de connaissance ou de représentation d'une situation donnée à un autre niveau de connaissance ou de représentation de la même situation, dans le cadre d'une action délibérée dont les objectifs ont été clairement définis, et qui donne des garanties suffisantes de validité.* ». (Joëlle Berrewaerts, EDUS 1101 Méthodologie de l'observation)

1.1. Les méthodes d'observation

L'enquête par observation est une technique de collecte de données qualitatives dans le cadre d'une étude de terrain auprès d'une population donnée. Elle consiste à examiner finement en contexte réel les comportements des personnes observées ainsi que leurs pratiques linguistiques et à comprendre et évaluer des phénomènes sociolinguistiques présents au sein de la communauté étudiée. L'enquêteur s'appuie sur une grille d'observation pour recueillir des informations précises suivant des critères établis au préalable.

D'après le linguiste et didacticien français Cuq (2004), l'observation consiste à « *porter une attention méthodique lors de l'étude d'un phénomène pour en préciser les contours et les limites, en interpréter les faits saillants, en démêler les enjeux, en identifier les problèmes.* »

Cette méthode permet d'appréhender la réalité du terrain d'une manière précise puisqu'il s'agit d'une réalité vécue, plutôt que d'en obtenir un écho infidèle à travers des représentations et des idées reçues.

On distingue deux types d'observation : l'observation participante, une observation non-participante.

1.1.2. L'observation participante

Dans l'observation participante, l'enquêteur est actif et s'intègre dans le groupe en s'immergeant personnellement dans la vie de ses membres et en participant aux mêmes activités qu'eux. Le chercheur observe la situation en prenant part à son déroulement. Il n'est plus seulement spectateur, il devient acteur et participe aux phénomènes étudiés.

Bogdan et Taylor définissent ce type d'observation comme (1975) « *une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées(...)* »

L'observation participante implique une immersion totale de la part de l'enquêteur dans le milieu étudié, pour essayer d'en appréhender tous les éléments nécessaires à la recherche. Elle permet d'accéder aux vécus des sujets observés ainsi que leurs expériences et leur réalité. Elle permet également de comprendre certains processus difficilement déchiffrables si l'on les observe de l'extérieur.

« *La participation de l'enquêteur aux activités d'une communauté linguistique est une condition favorable pour analyser de l'intérieur les interactions langagières et observer des phénomènes habituellement cachés aux étrangers. Ainsi, le chercheur a beaucoup plus de chance de limiter les erreurs et d'être en contact direct avec les discours spontanés et naturels des enquêtés.* » (Samlak,2020)

1.1.3. L'observation non-participante

Dans l'observation participante, l'enquêteur prend ses distances et n'intervient pas dans le déroulement de la situation. Il se contente d'examiner les sujets observés sans interagir avec eux par souci de ne pas modifier la situation naturelle. Son influence sur la situation observée est alors très limitée voire inexistante.

On distingue deux types d'observations non-participantes : directe et indirecte.

1.1.3.1. L'observation non-participante directe

Il s'agit d'observer et d'évaluer les comportements des membres du groupe observé en milieu naturel sans influencer le déroulement de la situation ni altérer le cours de leur vie.

Selon Peretz (1998) l'observation non-participante directe consiste « *à être le témoin des comportements sociaux d'individus ou groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences, sans en modifier le déroulement ordinaire.*»

L'observateur est présent sur le terrain et visible aux yeux des personnes observées mais il n'intervient pas. Il est nécessaire d'habituer les sujets observés à la présence de l'enquêteur au préalable. Pour ce faire, mener des pré-observations est fortement recommandé.

1.1.3.2. L'observation non-participante indirecte

Il s'agit de recueillir d'une manière indirecte les données nécessaires à la recherche par l'utilisation de différents dispositifs d'enregistrement audio-visuels tels que les magnétophones et les caméras, les témoignages de seconde main, les documents écrits ou oraux, les archives historiques et administratifs, etc.

1.2. Les méthodes qualitatives et quantitatives

Les méthodes qualitatives et quantitatives sont deux approches largement utilisées en sciences sociales. Ces deux démarches relèvent de logiques différentes ; elles sont, généralement, mises en opposition et on a tendance à les confronter. Cependant, elles sont complémentaires et toutes les deux nécessaires pour une enquête réussie, valable et plus crédible. Ces deux méthodes peuvent se compléter de façon que les objectifs de la recherche soient atteints. Quelles sont donc les différences entre les méthodes qualitatives et quantitatives ?

Selon Bréchon (2011), « *Les enquêtes qualitatives consistent à interroger un petit nombre de personnes, qui s'expriment longuement, par entretien. (...) Mais il s'agit aussi souvent de comprendre les motivations des individus, ce qui les fait vivre et agir. À partir des paroles recueillies, on peut élaborer des conclusions sur les modes de raisonnement et les logiques à l'œuvre dans différentes catégories de population.* »

A travers la démarche qualitative, le sociolinguiste est à la découverte de la subjectivité. Il est question de dégager des significations au plus profond d'expériences et de comprendre les attitudes des individus, leurs représentations ainsi que leurs intentions et motivations.

Les données produites à l'aide d'une méthode qualitative sont interprétées et examinées par le sociolinguiste pour parvenir aux résultats de sa recherche. Ces données permettent d'apporter plus de détails et de profondeur aux résultats et leur donnent du caractère. On procède par la démarche inductive lors de l'analyse des données et les résultats sont formulés avec des mots et la signification de ceux-ci est également analysée.

Les enquêtes quantitatives quant à elles « *(...) consistent toujours à faire répondre des individus à un questionnaire standardisé : les différentes modalités de réponse à chaque question sont prévues d'avance, de manière à pouvoir facilement analyser les réponses en totalisant les scores de chacune. L'enquête quantitative dénombre donc les comportements déclarés, les pratiques et les opinions des individus.* » (Bréchon, 2011)

Par la démarche quantitative, le sociolinguiste est en quête de l'objectivité. Il s'agit d'établir des relations de cause à effet et de mettre en évidence des corrélations existant entre variables.

Les données de ce type de méthode sont décrites et représentées principalement par des statistiques. Ces données permettent d'avoir une vision globale des résultats obtenus. On procède par la démarche déductive lors de l'analyse des données quantitatives, les résultats sont quantifiés et leur représentativité peut être estimée avec exactitude.

1.2.2. L'entretien

L'enquête par entretien consiste à recueillir des données qualitatives auprès d'un échantillon réduit. Les sociolinguistes font appel à l'entretien afin d'enrichir et compléter une enquête quantitative. Il s'agit d'une interaction verbale entre un enquêteur et un enquêté avec un objectif précis. Les discours recueillis par l'entretien sont principalement les témoignages, les avis, les attitudes, les valeurs et les représentations des personnes interviewées.

« L'usage de l'entretien le plus répandu consiste à recueillir un nombre « représentatif » d'entretiens, cette fois enregistrés, pour traiter de questions précises (...). La manière privilégiée de traiter ici la masse d'informations consiste, à partir de ce matériau qualitatif que l'on pourrait dire « quantitativisé », à construire une typologie fondée sur l'analyse extensive de la diversité des entretiens. » (Stéphane Beaud, 1996)

On fait appel à l'entretien pour contextualiser des résultats de nature quantitative ou qualitative obtenus au préalable au moyen d'un questionnaire ou de l'observation. Cette technique est complémentaire et nous permet l'interprétation de données produites auparavant. (Blanchet, Gotman, 1992)

On distingue trois types principaux d'entretiens : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien libre.

1.2.2.1. L'entretien directif

Il consiste à interroger l'interviewé en suivant une structure bien définie et en posant des questions fermées et prédéfinies. L'intervieweur doit respecter l'ordre des questions, leur formulation et la durée de l'échange pour tous les entretiens. Cette rigueur permet d'avoir des résultats traités et analysés de façon statistique. Ce premier type d'entretien se rapproche du questionnaire parce qu'il se caractérise par sa rigidité et sa

rigueur : l'enquêteur contrôle les thèmes abordés, assure que les enquêtés ne s'en dévient pas et dirige les enquêtés tout au long de la discussion. L'enquêteur doit être muni d'un guide d'entretien qu'il rédige en amont.

1.2.2.2. L'entretien semi-directif

Pour ce deuxième type d'entretien, l'enquêteur s'appuie sur un guide d'enquête et un ensemble de thèmes et questions préparés en amont. Ces derniers doivent servir les objectifs de la recherche menée par l'enquêteur.

Il s'agit d'une série de questions ouvertes rédigées par l'enquêteur au préalable, les données récoltées doivent être interprétées par le chercheur.

Ce type se caractérise par sa souplesse et par la liberté qu'il laisse aux interviewés.

Selon le méthodologue américain Lincoln : « *L'entretien semi-directif est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructivistes.* » (1995)

1.2.2.3. L'entretien libre

Ce type d'entretien donne une grande liberté à la personne interviewée et lui permet d'exprimer ses opinions sans intervenir. L'enquêteur lance la discussion en indiquant un thème ou une question générale ensuite il laisse la liberté à l'enquêté dans sa façon de répondre et diriger l'entretien, quant à l'enquêteur il occupe un rôle passif tout au long de la discussion.

« *L'entretien non directif constitue un modèle générique d'interactions grâce à sa structure flexible qui permet à l'interviewé de s'approprier l'entretien.* » (Magioglou, 2008)

1.3. La pré-enquête

Une pré-enquête constitue une première investigation dans un travail de recherche. Nous estimons que cette étude préliminaire est une étape cruciale dans tout travail de recherche car elle permet au chercheur de se familiariser avec son sujet et de connaître davantage sa population en collectant des données pertinentes sur ses caractéristiques. La pré-enquête aide l'enquêteur à prévoir les limites que peuvent rencontrer son éventuelle

enquête et lui permet de trouver des solutions pour certaines contraintes, afin de mener au mieux un travail pertinent, minutieux et approfondi qui constituera les grandes lignes d'une recherche scientifique. D'après Mucchielli, « *Elle a pour but de déterminer les hypothèses de l'enquête et par voie de conséquence les objectifs* » (1970, p.12). Effectivement, la pré-enquête nous aide à forger une meilleure problématique, à déterminer nos hypothèses ainsi que les objectifs de notre travail.

1.4. Le questionnaire

L'enquête par questionnaire consiste à recueillir principalement des données quantitatives sur le terrain auprès d'un échantillon de personnes cibles en vue de confirmer ou infirmer les résultats d'une enquête qualitative. Il faut que l'échantillon traité soit statistiquement représentatif de la population examinée.

« (...) lors d'une enquête par sondage, on interroge "une partie" de la population appelée "échantillon" afin d'obtenir, à un moment donné, "une photo" de cette population. La précision des paramètres estimés, concernant la population, dépend de la qualité ou la clarté de cette photo. » (Delenda, 2012)

Les questions qui figurent dans le questionnaire sont de deux types :

Des questions de faits par lesquelles on obtient des informations objectives pouvant être vérifiables et comptabilisées. Par exemple : « Combien de langues parlez-vous ? »

Des questions d'opinion via lesquelles on obtient des informations subjectives qui portent sur les sentiments, les avis et les comportements des enquêtés. Par exemple : « Que pensez-vous de l'accent rural ? »

Ces questions peuvent prendre deux formes :

Ouvertes : elles laissent à l'enquêté la liberté de s'exprimer et donner des réponses personnalisées, exhaustives ou nuancées.

Fermées : on demande aux enquêtés d'effectuer un ou plusieurs choix parmi une liste de réponses déterminées au préalable.

Selon Baumard et al (1999), le questionnaire représente « *un outil (...) bien adapté aux recherches quantitatives puisqu'il permet de traiter de grands échantillons et d'établir des relations statistiques ou des comparaisons chiffrées.* »

L'enquête par questionnaire présente plusieurs avantages parmi lesquels le coût de revient c'est-à-dire les dépenses pour réaliser les questionnaires, parce que cette technique ne demande ni entrevues, ni appels téléphoniques, mais seulement des copies du formulaire à remplir de la part des enquêtés. A cet avantage vient s'adjoindre celui de l'économie du temps, la récolte des données et leur analyse est rapide au vu de la taille réduite de l'échantillon. L'enquêteur n'est pas obligé d'être présent sur le terrain pour que l'étude se fasse et l'anonymat des informateurs est respecté ce qui leur permettrait de s'exprimer librement et répondre aux questions posées. Sans oublier que le questionnaire peut toucher un grand public contrairement aux méthodes qualitatives citées ci-dessus.

On fait appel au questionnaire quand on cherche à valider des résultats obtenus par des enquêtes de type qualitatif (observation, entretien).

La pré-enquête

Une pré-enquête constitue une première investigation dans un travail de recherche. Nous estimons que cette étude préliminaire est une étape cruciale dans tout travail de recherche car elle permet au chercheur de se familiariser avec son sujet et de connaître davantage sa population en collectant des données pertinentes sur ses caractéristiques. La pré-enquête aide l'enquêteur à prévoir les limites que peuvent rencontrer son éventuelle enquête et lui permet de trouver des solutions pour certaines contraintes, afin de mener au mieux un travail pertinent, minutieux et approfondi qui constituera les grandes lignes d'une recherche scientifique. D'après Mucchielli, « *Elle a pour but de déterminer les hypothèses de l'enquête et par voie de conséquence les objectifs* » (1985, p.12). Effectivement, la pré-enquête nous aide à forger une meilleure problématique, à déterminer nos hypothèses ainsi que les objectifs de notre travail.

1.5. La technique du « locuteur masqué » ou des « faux couples »

La technique du « locuteur masqué » ou des « faux couples » est une méthode d'enquête, utilisée en sociolinguistique, dont le but est de déterminer indirectement les attitudes sociolinguistiques d'un individu ou d'une communauté vis-à-vis d'une langue, d'un dialecte ou d'un accent spécifique. Cette technique a été introduite pour la première fois par le psychologue canadien Wallace Lambert et ses collègues dans les années 1960, qui étudiaient le bilinguisme franco-anglais à Montréal, afin d'identifier les attitudes des canadiens francophones bilingues envers l'anglais et le français.

La technique du « locuteur masqué » consiste à utiliser des voix enregistrées de personnes s'exprimant d'abord dans un accent, un dialecte ou une langue, puis dans un autre accent, un autre dialecte ou une autre langue. Les enregistrements sont écoutés par des personnes qui ignorent que les deux échantillons de discours proviennent de la même personne et évaluent les deux discours du même locuteur et ses qualités personnelles comme s'ils évaluaient deux locuteurs distincts.

« Ces enregistrements étaient ensuite présentés comme émanant de personnes différentes à des « juges » qui devaient (...) noter les locuteurs du point de vue de la taille, de l'attrait physique, de l'aptitude à diriger, du sens de l'humour, de l'intelligence, de la religiosité, de la confiance en soi, de la fiabilité, de la jovialité, de la bonté, de l'ambition, de la sociabilité, du caractère et de la sympathie. Il s'agissait, leur disait-on, de vérifier la possibilité de juger des personnes d'après leur voix. » (Calvet, 1993)

En fonction de la personne interrogée, l'accent d'un locuteur, ses modes d'expression, son vocabulaire, son intonation, etc., peuvent servir de marqueurs pour évaluer l'apparence, la personnalité, le statut social et le caractère du locuteur.

La technique du « locuteur masqué » a deux objectifs fondamentaux :

- a) Susciter des réactions de la part des sujets interrogés à des formes linguistiques particulières (langue, dialecte, accent, registre, etc.) en leur demandant de répondre à des documents enregistrés de ces formes linguistiques, plutôt que de demander aux sujets d'exprimer sur les formes linguistiques eux-mêmes ;
- b) Contrôler toutes les variables autres que les formes linguistiques elles-mêmes.

Cette technique a été largement exploitée dans les études et recherches sur les attitudes linguistiques. En sociolinguistique, l'étude des attitudes est d'une importance particulière. Celles-ci nous fournissent des résultats qui peuvent être exploités pour prédire le comportement linguistique des membres d'une communauté donnée en termes d'utilisation des variétés linguistiques dans la vie quotidienne.

« En comparaison avec une méthode directe (sondage, discussions), où les participants sont conscients des caractéristiques des objets jugés, la technique du locuteur masqué, en se soustrayant au biais de l'autocensure, permet d'avoir accès à des réponses réputées plus spontanées et valides sur les perceptions et opinions personnelles des participants. » (Guertin, 2017)

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre, nous avons abordé les concepts et les notions méthodologiques que nous considérons nécessaires à maîtriser pour mener à bien une enquête sociolinguistique sur le terrain.

Nous avons évoqué la définition de l'enquête sociolinguistique qui constitue un instrument fondamental de collecte de données sur le terrain. Ensuite, nous avons les différentes méthodes que l'enquête sociolinguistique nous offre : les méthodes d'observation et les méthodes qualitatives et quantitatives. Chacune de ces méthodes fournit des techniques visant la collecte des données empiriques, et entre lesquelles il existe des distinctions que nous avons signalées.

Enfin, nous avons terminé notre chapitre en examinant la technique du « locuteur masqué » ou « des faux couples », qui est une technique utilisée en sociolinguistique et dont le but est d'identifier indirectement les attitudes linguistiques des locuteurs vis-à-vis des langues et des pratiques langagières.

Chapitre III : Enquête par questionnaire

Introduction

Dans ce chapitre, nous ferons mention de la pré-enquête que nous avons menée avant l'enquête et les contraintes par lesquelles nous sommes passées et qui nous ont poussée à modifier certaines questions. Dans un deuxième temps, nous introduirons notre questionnaire et le contexte de son déroulement. Par la suite, nous présenterons l'analyse des données obtenues (analyse quantitative) au moyen des questionnaires que nous avons distribués aux étudiants de la périphérie de M'sila, inscrits en première année licence au département des lettres et langue françaises à l'Université de M'sila. Notre questionnaire vise à examiner les attitudes linguistiques de nos enquêtés non-m'silien envers l'accent de la ville ainsi que le leur et vérifier s'ils subissent des comportements discriminants à cause des réalisations phonétiques spécifiques à leurs accents.

1. Protocole de la pré-enquête et de la collecte des données

Au cours de notre pré-enquête, nous avons distribué des questionnaires aux étudiants de la périphérie qui sont inscrits en première année licence dans le but de collecter un maximum de données sur cette population et sur leurs expériences dans l'espace universitaire. Nous avons réparti le questionnaire, composé de quatorze questions, en deux parties : la première comprend les questions de faits qui nous informent sur les caractéristiques des enquêtés (sexe, âge, leur accent). La deuxième partie comprend des questions d'opinion et des questions à choix multiples sur les représentations linguistiques des enquêtés de leurs propres accents et celui de la ville de M'sila, leurs attitudes linguistiques vis-à-vis de leurs pratiques langagières et sur les discriminations linguistiques qu'ils pourraient subir.

Une pré-enquête qui a été faite le 30 mai auprès de 20 informateurs nous a permis de constater que beaucoup d'étudiants ne répondaient pas à toutes les questions parce que nous avons donné la liberté de réponse aux enquêtés en intégrant au questionnaire quelques questions de type ouvert (questions : 2, 4, 5 et 14). Nous avons dû modifier ces questions dans notre questionnaire principal, à titre d'exemple nous avons révisé la question ouverte de la pré-enquête suivante : « *à votre avis, que pensent les habitants de la ville de votre accent ?* » et nous l'avons transformée en une question fermée : « *les étudiants de la ville de M'sila pensent que votre accent est.....* » nous avons proposé des choix multiples comme : beau à entendre, élégant, attirant, drôle, déplaisant, irritant, lourd et autre(s). Nous

avons également constaté que certains étudiants avaient du mal à admettre qu'ils subissaient des discriminations linguistiques à cause de leur accent par fierté ou par honte.

En résumé, notre pré-enquête nous a permis de comprendre davantage notre population cible, de rectifier quelques questions et de nous familiariser avec le déroulement d'une enquête de terrain.

2. Le déroulement de l'enquête par questionnaire

Nous avons choisi de réaliser notre questionnaire auprès d'un échantillon de quarante étudiants de première année licence au département des lettres et langue françaises, à l'Université de M'sila. Nous avons opté pour cette population afin de vérifier les manifestations de la discrimination sociolinguistique à base d'accent au milieu universitaire parce qu'ils viennent de commencer leur cursus universitaire et que leurs impressions et représentations des autres accents et leurs locuteurs sont plus fraîches et moins influencées par leur contact avec les étudiants d'origines différentes. Par conséquent, leurs réponses seront plus authentiques et plus représentatives de la réalité du terrain.

Notre échantillon est de type probabiliste, appelé également aléatoire, dont le tirage est aléatoire simple c'est-à-dire nous allons choisir au hasard les individus qui font partie de notre population cible.

« Un sondage est dit aléatoire ou encore probabiliste si chacun des individus de la population Univers a une probabilité, non nulle et connue à l'avance, de faire partie de l'échantillon. » (Delenda, 2012, p.46)

On entend par cette définition que la population ciblée se caractérise par une distribution de probabilité définissant un certain nombre de traits ou propriétés qui concernent les valeurs retenues dans notre échantillon.

Notre questionnaire se présente sous la forme d'une suite de questions que nous avons posées dans un ordre défini en commençant par les questions de fait, qui nous permettent d'obtenir des réponses objectives à des questions fermées de type « quel âge avez-vous ? », ces questions sont de type fermé. Ensuite, nous enchaînons par les questions d'opinion qui, contrairement aux questions de faits, sont semi- fermées et ouvertes et donnent plus de liberté aux enquêtés d'exprimer leurs ressentis et leurs avis. Naturellement, ces réponses sont subjectives et nuancées.

La distribution des questionnaires s'est déroulée entre le 26 et le 29 avril 2021, au niveau du campus universitaire de l'Université de M'sila. Nous avons distribué les questionnaires à certains étudiants cibles qui se trouvaient dans la bibliothèque de la faculté, d'autres qui se trouvaient dans la cour du bloc pédagogique N et le reste au niveau du département de français.

2.1 Analyse et dépouillement du questionnaire

-Analyse de la question 01 'partie I'

Cette première question fermée « Vous êtes : une femme un homme » s'interroge sur le sexe de nos enquêtés. Nous l'avons posée pour vérifier si le sexe est à variant à prendre en considération et s'il peut jouer un rôle dans la discrimination à caractère linguistique.

Le sexe des étudiants	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Femme	23	57.5%
Homme	17	42.5%
Total	40	100%

Tableau n° 1 : la distribution des sujets selon leur sexe

Ce premier tableau montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Il existe 23 femmes (57.5%) contre 17 hommes (42.5%). Nous avons choisi de poser cette question pour voir si le sexe est un facteur déterminant dans l'expérience de la glottophobie et s'il y aurait des différences de réponses entre les deux sexes.

-Analyse de la question 02 'partie I'

Le tableau suivant récapitule les résultats de la deuxième question concernant l'âge de nos enquêtés formulées ainsi « quel âge avez-vous ? ».

L'âge des étudiants	Nombre d'étudiants	Pourcentage
18	13	32.5%
19	15	37.5%
20	7	17.5%
21	5	12.5%
Total	40	100%

Tableau n° 2 : la distribution des sujets selon leur âge

Ce tableau montre que l'âge des étudiants varie entre 18 ans et 21 ans ce qui est adapté à leur niveau universitaire, en l'occurrence 1ère année licence.

-Analyse de la question 03 'partie I'

Le tableau qui suit représente les réponses à la troisième question du questionnaire « quel est l'accent que vous utilisez chez vous ? ». Nous avons décidé d'inclure cette question ouverte pour savoir quel accent nos enquêtés utilisent dans leur milieu familial pour vérifier plus tard s'ils changent d'accent ou non.

L'accent des étudiants	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Bou Saâda	14	35%
Ben Srou	2	5%
Ouled Derradj	2	5%
Magra	4	10%
Sidi Aïssa	5	12.5%
Aïn El Melh	2	5%
Hammam Dhalaa	6	15%
Ouled Sidi Brahim	3	7.5%
M'Cif	2	5%
Total	40	100%

Tableau n° 3 : la distribution des sujets selon leur accent

Nous constatons d'après ce tableau que les étudiants les plus nombreux sont ceux venant de Bou Saâda⁸, cela s'explique par le fait que cette commune compte une population de 138 880 habitants, elle est classée deuxième en terme de population après la commune de M'sila. Ensuite, ceux venant de Hammam Dhalaa⁹, ensuite, ceux venant de Sidi Aïssa¹⁰, puis ceux venant de Magra¹¹, après ceux venant de Ouled Sidi Brahim¹² et enfin le nombre d'étudiants venant du reste des autres communes est identique.

-

⁸ Une des communes de la wilaya de M'sila, située à 69 km au sud-ouest de M'Sila et à 241 km au sud-est d'Alger. Elle est la commune la plus peuplée après M'sila, sa population est évaluée à 125 573 habitants en 2008.

⁹ Une des communes de la wilaya de M'sila, située loin de 30km à M'sila. Sa population est évaluée à 39 850 habitants en 2008.

¹⁰ Une des communes de la wilaya de M'sila, située à une altitude de 640 m, à 30 km au sud de Sour El Ghozlane, sa population est évaluée à 72 062 habitants en 2008.

¹¹ Une des communes de la wilaya de M'sila, située à 300 km d'Alger dans le nord-est du bassin d'El-Hodna. Sa population est évaluée à 50 250 habitants en 2010.

¹² Une des communes de la wilaya de M'sila, sa population est évaluée à 10 716 habitants en 2008.

-Analyse de la question 01 'partie II'

Le tableau suivant reprend les réponses de nos enquêtés à la question suivante : « comment définissez-vous votre accent ? », qui vise à comprendre comment les étudiants de la périphérie perçoivent leur propre accent. Cela peut être un premier indice pour vérifier si nos enquêtés éprouvent une insécurité linguistique ou non. (Voir supra. Page 20)

	Très agréable	Agréable	Pas agréable	Pas du tout agréable
Les accents	Pourcentage			
Bou Saâda	14.3% (2)	28.6% (4)	28.6% (4)	28.6% (4)
Ben Srou	0	0	100% (2)	0
Ouled Derradj	0	0	100% (2)	0
Magra	0	0	50% (2)	50% (2)
Sidi Aïssa	0	40% (2)	60% (3)	0
Aïn El Melh	0	0	0	100% (2)
Hammam Dhalaa	0	16.66% (1)	66.66% (4)	16.66% (1)
Ouled Sidi Brahim	0	33.33% (1)	66.66% (2)	0
M'Cif	0	0	100% (2)	0

Tableau n° 4 : la perception des étudiants de la périphérie de leur propre accent

Ce tableau récapitule la perception des enquêtés de leur propre accent, nous constatons que nos enquêtés ont majoritairement répondu qu'ils perçoivent leur accent comme étant « désagréable » (52.5%) de nos enquêtés, un des enquêtés a affirmé « *j'ai choisi l'option désagréable parce que les gens de mon entourage, surtout à M'sila, voient mon accent ainsi. Moi, je l'aime bien parce que ça me fait penser à ma famille et mes proches mais pour juger un accent il faut voir ce que les autres en disent* ». Ensuite (22.5%) des enquêtés ont répondu « très désagréable » pour décrire leur propre accent, à ce propos une des enquêtés nous a dit « *pour être honnête je pense que notre accent n'est pas agréable, ça ne veut pas dire que je l'aime pas mais ce que je viens de dire est un constat objectif* ». Puis « agréable » a été le choix de (20%) de nos enquêtés et enfin « très agréable » qui constitue la réponse de (5%) de nos enquêtés, il convient de noter que ces (5%) ayant répondu qu'ils trouvent leur accent « très agréable » sont d'origine boussaâdienne. Nous avons constaté que les étudiants boussaâdiens éprouvent un

sentiment de fierté par rapport à leur origine et leur manière de parler.¹³ En somme, (75%) jugent mal leur accent à cause des représentations négatives qui lui sont attribuées et les stigmatisations que les locuteurs subissent.

-Analyse de la question 02 ‘partie II’

Le tableau suivant résume les réponses à la question suivante : « les étudiants de la ville pensent que votre accent est.... (multiples réponses possibles) ». Nous avons inclus cette question afin d’examiner, du point de vue de nos enquêtés, les représentations linguistiques que les étudiants de la ville partagent vis-à-vis des accents de la périphérie. Comme nous l’avons signalé dans notre chapitre théorique (voir supra. Page 16), les représentations linguistiques véhiculées sur les langues et leurs locuteurs peuvent changer le rapport que ceux-ci entretiennent avec leur langue et si les représentations sont négatives, il est probable que cela peut constituer un terrain propice à la discrimination.

	Beau à entendre	Elégant	drôle	Déplaisant	Irritant	Lourd	Autre
Les accents	Pourcentage						
Bou Saâda	28.6%	0	35.7%	0	0	35.7%	50%
Ben Srouf	0	0	0	50%	0	50%	0
Ouled Derradj	0	0	100%	0	0	0	0
Magra	0	0	25%	25%	0	50%	0
Sidi Aïssa	40%	0	0	20%	0	0	40%
Aïn El Melh	0	0	0	100%	0	0	0
Hammam Dhalaa	0	0	33.33%	16.66%	0	50%	100%
Ouled Sidi Brahim	0	0	0	100%	0	0	0
M’Cif	0	0	0	50%	50%	0	50%

Tableau n° 5 : la perception des étudiants de M’sila des accents de la périphérie

¹³ Nous avons constaté qu’ils avaient plus de mal par rapport aux autres enquêtés à admettre qu’ils subissent des discriminations à cause de leur accent, nous en parlerons plus tard dans le chapitre.

Nous avons demandé aux enquêtés de nous citer, selon leur vécu, les adjectifs que les M'siliens attribuent aux accents de la périphérie. Les résultats montrent que l'accent de Bou Saâda est considéré drôle (35.7%), lourd (35.7%) et beau à entendre (28.6%). Un de nos enquêtés boussaâdiens nous a dit « *les gens de M'sila trouvent mon accent drôle// ils se moquent de moi à chaque fois que je parle / mais c'était au début / ils ont l'habitude maintenant* ». Quant à l'accent de Ben Srouer est considéré déplaisant (50%) et lourd (50%). L'accent de Ouled Derradj est considéré comme drôle (100%) et celui de Magra est perçu comme drôle (25%), déplaisant (25%) et lourd (50%). L'accent de Sidi Aïssa est considéré beau à entendre (40%), déplaisant (20%) et (40%) ont répondu autre, un de nos enquêtés qui vient de Sidi Aïssa nous a affirmé que « (...) *beaucoup de m'siliens pensent que notre accent est faux ou artificiel // heu comment dire / il y a certains qui m'ont dit que nous essayons de changer leur accent pour se faire passer pour des algérois* ». L'accent de Aïn El Melh et Ouled Sidi Brahim sont vus comme déplaisant (100%) à chacun. L'accent de Hammam Dhalaa est qualifié de lourd (50%), déplaisant (16.66%) et drôle (33.33%). Enfin, l'accent de M'cif est conçu comme déplaisant (50%) et irritant (50%).

Seize étudiants sur quarante (40%) ont mentionné d'autres attributs qu'ils avaient l'habitude d'entendre sur leurs accents. L'un de nos enquêtés a affirmé : « *Ils trouvent mon accent différent* », une quatrième enquêtée a dit : « *j'ai beaucoup entendu les mots « bizarre » et « illogique » pour désigner mon accent, les m'siliens me donnent l'impression comme si je venais d'un monde différent. Je pense qu'ils exagèrent les différences (entre les accents de la wilaya) ne sont pas aussi flagrantes que ça* ». D'après ces témoignages, les m'siliens auraient tendance à aliéner les étudiants de la périphérie et à exagérer les différences existantes entre l'accent de la ville et les accents ruraux. Cela peut être dû à un sentiment de supériorité et une envie de se démarquer par rapport aux autres. Il se peut que les étudiants m'siliens n'ont pas pris le temps de s'ouvrir aux étudiants de la périphérie et par conséquent ils les excluent de leur environnement immédiat.

D'autres enquêtés ont rapporté les attributs suivants : « *insupportable* », « *débile* », « *ça ne donne pas envie d'écouter la personne (en parlant de l'accent de la périphérie)* » et enfin « *trop rural* ».

D'après ces résultats, nous constatons que les étudiants de la ville de M'sila tiennent des discours épilinguistiques stigmatisants envers les accents ruraux et éprouvent du mépris vis-à-vis de ces régions.

-Analyse de la question 03 'partie II'

Cette question fermée à choix multiples est formulée ainsi : « A l'université, Avez-vous subi des discriminations parce que vous avez un accent différent du M'silien ? ».

	Jamais	Une seule fois	Plusieurs fois	Tout le temps
Pourcentage	25%	50%	17.5%	7.5%
Nombre d'étudiants	10	20	7	3

Tableau n° 6 : la fréquence de la discrimination linguistique subie par nos enquêtés

Nous notons d'après ce tableau que (50%) des étudiants de la périphérie ont subi des discriminations une seule fois, (17.5%) les ont subies plusieurs fois et (7.5%) les subissent tout le temps, ce qui représente (75%) de la totalité des étudiants et seulement (25%) ont répondu qu'ils n'ont jamais subi de discriminations en raison de leur accent. Donc, ces résultats confirment l'existence de la discrimination en milieu universitaire.

-Analyse de la question 04 'partie II'

Afin de découvrir qui, dans le milieu universitaire, discriminent à base d'accent nous avons demandé aux enquêtés ayant subis des discriminations de répondre à la question « si oui, par qui ? »

	Les étudiants	Les professeurs	Le personnel de l'administration	Les employés de l'université	Le personnel de la cité universitaire
Pourcentage	96,66%	12.5%	70%	63.33%	53.33%
Nombre d'étudiants	29	5	21	19	16

Tableau n° 7 : les personnes discriminantes en milieu universitaire

Dans le but de savoir qui sont les personnes discriminantes dans le milieu universitaire, nous avons posé cette question aux étudiants ayant subi des discriminations par le passé. D'après ce tableau, les étudiants sont les personnes les plus discriminantes à l'université (96.66%) des enquêtés le confirment, à ce propos l'un d'entre eux nous a affirmé « *les étudiants sont les personnes les plus hostiles envers les non-m'silien* ». Un autre a déclaré « *toutes les remarques et les comportements déplacés que j'ai subis étaient*

de la part des étudiants, les professeurs ont toujours été tolérants et ils respectaient la diversité linguistique au sein de la classe ».

Le personnel de l'administration est classé en deuxième position avec (70%), nos enquêtés ont raconté plusieurs anecdotes qui illustrent bien la discrimination du personnel administratif. Ensuite, les employés de l'université sont classés en troisième position avec (63.33%). Le personnel de la cité universitaire vient après avec (53.33%) et enfin les professeurs en dernière position avec (12.5%).

Nous nous sommes demandé pourquoi les étudiants sont le groupe le plus discriminant avec (96.66%) de nos enquêtés qui affirment être victimes de leurs comportements discriminants et pourquoi les professeurs sont les personnes les moins discriminantes à l'université avec un pourcentage de (12.5%) de nos enquêtés qui ont déclaré cela. Nous avons des hypothèses qui peuvent répondre à cette question :

- Les étudiants sont en contact direct et permanent entre eux ce qui augmenterait les risques d'altercations et frictions pouvant en résulter ;
- Les étudiants inscrits en première année licence sont âgés d'entre 19 ans et 21 ans, un âge durant lequel on manque de maturité. Nous avons également signalé que les étudiants de M'sila viennent d'être en contact avec des accents différents pour la première fois grâce à l'Université donc cela représente une nouvelle expérience pour eux ;
- Les professeurs au département de lettres et langue françaises discriminent rarement en raison des pratiques linguistiques parce que leur domaine d'études leur donne une perspective différente vis-à-vis des langues, ils jugent les pratiques linguistiques d'une manière scientifique et font rarement des jugements de valeur là-dessus.

-Analyse de la question 05 'partie II'

Le tableau qui suit reprend les réponses de nos enquêtés à la question suivante « De quel type de comportement linguistique étiez-vous victime ? ». Nous avons posé cette question afin de répondre à notre question du départ et de comprendre comment la discrimination à base d'accent se manifeste.

	Des rires et des moqueries	Du mépris	De la haine	Des insultes	Répétitions des sons et/ou des mots	Des clins d'œil	Autres
Pourcentage	100%	66.66%	40%	56.66%	96.66%	83.33%	0
Nombre d'étudiants	30	20	12	17	29	25	0

Tableau n° 8 : les comportements discriminatoires dont nos enquêtés étaient victimes

Ce tableau traite les types de comportements discriminatoires dont les étudiants de la périphérie étaient victimes. Il apparaît que tous les enquêtés victimes de discriminations ont été la cible des rires et des moqueries et que (96.66%) ont répondu que les m'siliens répétaient des mots ou des sons de leur accent, à ce propos un enquêté de Bou Saâda a affirmé « *j'ai remarqué que très souvent les gens ici dans la ville répètent la consonne [q] et le kasra de notre accent* ». Les clins d'œil sont classés en deuxième position avec (83.33%) ce qui correspond aux témoignages que nous avons collectés lors des entretiens semi-directifs. Puis, (66.66%) de nos enquêtés ont affirmé qu'ils étaient victimes de mépris. Après, (56.66%) ont déclaré qu'ils avaient été la cible des insultes de la part des m'siliens et enfin (40%) ont avoué être victime de la haine de leurs camarades citadins. Il convient de noter qu'aucun étudiant n'a précisé d'autres comportements discriminants.

Les comportements cités ci-dessus sont la manifestation des sentiments plus subtiles et profonds qui témoignent d'un rejet, même s'il peut être implicite et inconscient, de l'autre et de son accent. La discrimination est une notion abstraite qu'on ne peut pas saisir mais on peut détecter ses manifestations, les expliquer et les analyser, c'est ce que cette question a visé de faire.

-Analyse de la question 06 'partie II'

Le tableau suivant résume les réponses à la question suivante « On vous a fait des remarques sur..... (Multiples réponses possibles) » et nous avons proposé des exemples de remarques comme : l'intonation (la mélodie), la façon de prononcer les voyelles, la façon de prononcer les consonnes et le prolongement de la syllabe finale. Nous voudrions vérifier nos hypothèses à travers les résultats de cette question et examiner les réalisations phonétiques les plus susceptibles à la discrimination.

	Intonation	Façon de prononcer les voyelles	Façon de prononcer les consonnes	Prolongement de la syllabe finale	Autre
pourcentage	75%	62.5%	75%	45%	25%
Nombre d'étudiants	30	25	30	28	10

Tableau n° 9 : les éléments de l'accent qui sont sujets à la discrimination

Ce tableau montre sur quels éléments de l'accent les étudiants de la périphérie ont reçu des remarques. L'intonation et la façon de prononcer les consonnes se classe en première position avec (75%), à ce propos un enquêté affirme « *quand je suis venu à M'sila pour la première fois les étudiants de la ville ne cessaient pas de mentionner la mélodie qui accompagne mon accent* ».

La façon de prononcer les voyelles est classée en deuxième position avec (62.5%), nous avons constaté que les étudiants boussaâdiens mentionnaient ce point très souvent lors des questionnaires, à ce propos un enquêté a ajouté « *nous à Bou Saâda nous ajoutons du kasra à la première lettre de certains mots et les m'siliens trouvent ça bizarre* ». (45%) des étudiants ont choisi le prolongement de la syllabe finale comme remarque reçue sur leur accent.

Parmi nos enquêtés (25%) ont déclaré qu'ils avaient reçu d'autres remarques sur les éléments suivants :

- Le volume de la voix quand une personne de la périphérie s'exprime, en effet certains m'siliens trouvent que les ruraux parlent « trop fort » ;
- La vitesse avec laquelle les étudiants de la périphérie parlent. Selon certains étudiants citadins, leurs camarades de la périphérie parlent lentement et « ne vont pas droit au but » ;
- Certains mots spécifiques à certaines régions de la périphérie comme « *lessaâ* (pas encore) » et « *yatla* (un tic de langage) ».

-Analyse de la question 07 'partie II'

Le tableau qui suit résume les résultats de la question suivante : « Changez-vous d'accent quand vous êtes à l'université ? » qui a pour but de déceler les sentiments d'insécurité linguistique que les étudiants de la périphérie pourraient éprouver.

	Jamais	Rarement	Souvent	Toujours	Ça dépend de la situation
Pourcentage	12.5%	37.5%	40%	5%	5%
Nombre d'étudiants	5	15	16	2	2

Tableau n° 10 : le changement d'accent quand on est en ville de M'sila

L'étude des résultats de ce tableau nous a permis de recenser le pourcentage des étudiants de la périphérie qui changent leur accent quand ils sont dans la ville. Les résultats montrent que (40%) des étudiants admettent de changer souvent leur accent, (37.5%) le changent rarement, (5%) le changent toujours et (5%) des étudiants affirment que ça dépend de la situation, à ce propos un enquêté nous a affirmé « *quand je suis entouré que de m'siliens, je change souvent d'accent mais lorsqu'il y a des étudiants non-m'silien, autour de moi je garde mon propre accent* », une autre enquêtée ajoute « *je change ma manière de parler lorsque je veux passer inaperçue et lorsque je veux m'assurer qu'ils (les citadins) ne sachent pas que je suis de Hammam Dhalaa* ».

Ce comportement de changer d'accent peut être expliqué de deux manières différentes :

- Les étudiants ayant affirmé qu'ils changent d'accent quand ils sont entourés de citadins éprouvent un malaise et un sentiment d'inconfort vis-à-vis de leur accent autrement dit, ils souffrent d'une insécurité linguistique ;
- Il se peut qu'ils ne veulent pas subir des discriminations à caractère linguistique donc ils feraient tout pour l'éviter, y compris changer d'accent.

Cependant, (12.5%) de nos enquêtés affirment qu'ils ne changent jamais d'accent et que ce n'est pas à eux de changer leur manière de parler mais aux m'siliens d'accepter leur différence et la diversité linguistique qui caractérise la wilaya. Une de nos enquêtés nous a dit « *je ne change pas d'accent parce que je suis fière de mes origines, changer d'accent voudrait dire que je trahis mes origines / en plus de ça, si on s'attache à notre accent les autres finiront par l'accepter* »

Refuser de fondre dans la masse et assumer son accent est une manière de résister à la discrimination et affirmer son identité linguistique. Ces étudiants sont conscients de la disparité du traitement qui est fondée sur l'accent mais ils la combattent en s'imposant et leur accent.

-Analyse de la question 08 ‘partie II’

En ce qui concerne le tableau qui suit, nous voudrions comprendre les raisons qui poussent les étudiants à changer leur accent à l’université. Nous avons demandé aux gens qui changent leur accent pourquoi ils le font.

	Pour s’intégrer au groupe	Pour passer inaperçu	Pour éviter qu’on se moque de votre accent	Pour faire semblant d’être un citoyen
Pourcentage	60%	13.33%	28.57%	0
Nombre d’étudiants	21	4	10	0

Tableau n° 11 : les raisons qui poussent les étudiants de la périphérie à changer d’accent

Ce tableau traite les raisons qui poussent les étudiants à changer leur accent. Ces données montrent que la première raison qui est à l’origine du changement du comportement linguistique (voir supra, chapitre I, p. 13) des étudiants c’est pour s’intégrer au groupe avec un pourcentage de (60%). Effectivement, avoir un accent différent peut, comme nous l’avons vu, mener à la stigmatisation et l’exclusion et par conséquent ces enquêtés essaient d’éviter cela. Deuxièmement, les étudiants changent d’accent pour éviter qu’on se moque d’eux et de leur manière de parler avec (28.57%), cela est dû à une insécurité linguistique que nous avons définie dans la partie théorique comme un sentiment d’inconfort et de doute de sa façon de parler. Enfin, les étudiants changent d’accent pour passer inaperçus, (13.33%) des réponses montrent cela. Aucun étudiant parmi ceux qui changent d’accent le font pour faire semblant d’être un citoyen.

-Analyse de la question 09 ‘partie II’

Afin de vérifier nos hypothèses et savoir si les étudiants de la périphérie éprouvent une insécurité linguistique à cause de la discrimination qu’ils subissent, nous avons posé la question suivante : « Comment vous sentez-vous face à des locuteurs de la ville ? ».

	En insécurité linguistique	En sécurité linguistique	Supérieur	Inférieur
Pourcentage	50%	25%	5%	20%
Nombre d’étudiants	20	10	2	8

Tableau n° 12 : les sentiments des étudiants de la périphérie face aux étudiants de la ville

Ce tableau traite la septième question du questionnaire qui est destinée à examiner l'insécurité linguistique chez nos enquêtés. Les données montrent que la moitié des enquêtés se sentent en insécurité linguistique pour les raisons que nous allons citer :

- Les étudiants de M'sila se moquent de leurs accents ;
- Les locuteurs de villes sont pris plus au sérieux ;
- Ils sont conscients qu'ils représentent une minorité linguistique dans la ville.

Un pourcentage de (20%) se perçoivent inférieurs face aux locuteurs de la ville. Un des enquêtés ayant répondu d'une manière affirmative à cette question a justifié sa réponse en affirmant : « *Nous ne sommes pas chez nous, c'est normal que nous ne sentons pas au top par rapport à eux (les m'siliens). Cela n'a rien à voir avec un manque d'estime de soi mais c'est la réalité, je ne fais que décrire* ». Nous trouvons ce témoignage particulièrement intéressant parce qu'il aborde la notion de l'estime de soi qu'on peut définir comme le respect que l'on a vis-à-vis de soi-même. Cet enquêté explique qu'il ne croit pas vraiment qu'il est inférieur à un citoyen mais on le fait se sentir ainsi quand il est dans la ville.

Tandis que, (25%) ont affirmé qu'ils se sentent en sécurité linguistique et seulement (5%) qui se perçoivent supérieurs.

Nous avons vu que les 5% ayant répondu « supérieur » sont de Bou Saâda.

-Analyse de la question 10 'partie II'

Nous voudrions vérifier si les étudiants de la périphérie de M'sila sont conscients de la légitimité accordée à l'accent de la ville par rapport à le leur, donc nous avons demandé « Pensez-vous que l'accent de la ville a plus de « valeur » ou « prestige » que le vôtre ? »

	Oui	Non
Pourcentage	92.5%	7.5%

Tableau n° 13 : la valeur accordée à l'accent de la ville par rapport à celui de la périphérie

Ce tableau interroge les enquêtés sur leur perception de l'accent de la ville, les données montrent que la grande majorité de nos enquêtés, avec (92.5%) pensent que l'accent de la ville a plus de valeur et le voient plus prestigieux que leurs propres accents. Un de nos enquêté a affirmé « *On ne peut pas nier la place importante que l'accent de la*

ville occupe // heu / il jouit d'un statut important à l'université et en dehors de l'université / c'est logique parce que c'est leur accent (les m'siliens) ».

-Analyse de la question 11 'partie II'

Nous avons posé la question fermée suivante « Les locuteurs de la ville ont plus de chance d'être mieux traités que vous grâce à leur accent » afin de vérifier si nos enquêtés se sentent en insécurité par rapport à l'accent de la ville et s'il pense que celui-ci est plus valorisé et mis en valeur ou non.

	D'accord	Pas d'accord
Pourcentage	95%	5%

Tableau n° 14 l'existence d'une disparité de traitement à cause de l'accent

Ce tableau montre que (95%) de nos enquêtés pensent que les locuteurs de M'sila ont un privilège par rapport à leur accent et cela se manifeste dans la manière dont ils sont traités dans la ville. Seulement (5%) des enquêtés exprimaient leur désaccord avec le fait que les m'siliens sont mieux traités.

-Analyse de la question 12 'partie II'

Afin de découvrir qui est le groupe d'individus considérant l'accent de la ville comme plus supérieur et le voit plus prestigieux, nous avons posé la question « si oui, par qui ? » à nos enquêtés pour avoir des réponses selon leur vécu et leurs expériences à l'université.

	Les étudiants	Les professeurs	Le personnel de l'administration	Les employés de l'université	Le personnel de la cité universitaire
Pourcentage	47.36%	7.9%	18.42%	18.42%	7.9%
	18	3	7	7	3

Tableau n° 15 : les personnes considérant l'accent de la ville comme supérieur

Les enquêtés, ayant exprimé leur accord à la phrase suivante « *les locuteurs de la ville ont plus de chance d'être mieux traité que vous grâce à leur accent* », nous ont répondu à cette question pour voir qui est responsable de cette disparité de traitement à leur avis. Les données du tableau montrent que (47.6%) des enquêtés affirment que ce sont les étudiants qui traitent différemment les gens en raison de leur accent, ensuite le personnel de l'administration et les employés de l'université avec (18.42%) chacun et enfin les

professeurs et le personnel de la cité universitaire avec (7.9%) chacun. Ces données sont cohérentes avec leurs réponses antérieures. Les résultats de ce tableau sont en conformité avec ceux du tableau n°7.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons évoqué la pré-enquête que nous avons menée et qui nous a orientée dans le choix des questions à poser et nous a aidée à nous familiariser avec le sujet de notre étude. Ensuite, nous avons présenté notre questionnaire et comment il s'est déroulé et enfin, nous avons présenté l'analyse des résultats recueillis par le biais des questionnaires distribués.

Notre analyse des questionnaires montre qu'en effet, les étudiants de la périphérie font l'objet d'une discrimination à caractère linguistique sur leurs accents et cette discrimination se manifeste par des comportements différents tels que du mépris, de la stigmatisation, de la répétition des sons caractérisant les accents minoritaires et l'exclusion des locuteurs de ces accents. Ce phénomène entraîne un changement touchant les comportements linguistiques des étudiants discriminés, ceux-ci se trouvent obligés à changer leurs accents pour passer inaperçus ou s'intégrer au groupe. Nous avons trouvé que certains étudiants de la périphérie éprouvaient une insécurité linguistique face aux étudiants m'siliens et avaient tendance à s'hypercorriger.

Chapitre IV : Enquête par entretiens semi-directifs

Introduction

Dans ce chapitre, l'accent sera mis sur nos entretiens semi-directifs et leur contexte de déroulement. Nous présenterons également l'analyse des résultats obtenus de ces entretiens (analyse qualitative) que nous avons menés auprès des étudiants de la ville de M'sila inscrits en première année licence au département des lettres et langue françaises à l'Université Mohamed Boudiaf. Le but est de repérer leurs attitudes linguistiques vis-à-vis de leur accent et ceux de la périphérie. Nous voudrions également mettre en évidence le discours épilinguistique que les étudiants m'siliens tiennent sur les accents des autres.

1.6. Le déroulement des entretiens semi-directifs

Nous avons choisi de mener nos entretiens de manière semi-directive en raison de leur flexibilité. Ce type d'entretien permet aux interrogés de répondre librement et d'exprimer leurs opinions sur une question donnée, ce que nous estimons la manière la plus fidèle pour collecter le discours épilinguistique des m'siliens sur les accents de la périphérie. Nous avons choisi de mener dix entretiens semi-directifs pour confirmer les résultats quantitatifs obtenus par notre questionnaire et présenter plus de détails et de nuances.

Nos entretiens ont eu lieu le : 29 Avril 2021 au niveau de la bibliothèque de la faculté des lettres et langue françaises à l'Université Mohamed Boudiaf. Chaque entretien a duré en moyenne entre 15 et 20 minutes.

Dans ce qui suit, nous présenterons les conventions de transcription :

Nous avons désigné les enquêtés en nombre de dix par informateurs INF_n (INF1, INF2, INF3, INF4, etc.)

- Nous avons employé les signes suivants lors de la transcription des entretiens

/ pour une pause courte

// pour une pause plus longue

[Des rires] pour les rires

: pour l'allongement vocalique

Heu pour l'hésitation

() des explications/clarifications

- **Les questions posées lors de l'entretien**

Les questions posées lors de l'entretien sont orientées sur la perception des enquêtés de leur propre accent ainsi que celui de la périphérie et de leurs attitudes linguistiques envers chaque accent pour tenter de vérifier s'il existe une discrimination linguistique de la part des locuteurs m'siliens ou non.

Nous avons posé huit questions ouvertes à nos informateurs qui traitent trois thèmes de notre sujet.

- Le premier est la perception des locuteurs de M'sila de leur propre accent (question 1) ;
- La perception des locuteurs de M'sila de l'accent des autres, en l'occurrence des locuteurs de la périphérie (questions 2, 3 et 4) ;
- Les attitudes linguistiques des m'siliens envers les non-m'silien, ainsi que la discrimination sociolinguistique, soit celle qu'ils avaient vécue ou qu'ils en étaient témoins (questions 5,6,7 et 8).

Dans ce qui suit, nous présenterons les questions posées :

1. Que pensez-vous de votre accent ?
2. Que pensez-vous de l'accent de la périphérie ?
3. Est-ce qu'il vous gêne ? si oui, pourquoi ?
4. Qu'est-ce que vous trouvez gênant dans un accent de la périphérie ?
5. Que pensez-vous de l'accent de la ville par rapport à celui de la périphérie ?
6. Pouvez-vous me raconter comment ça se passe quand un non-citadin est dans un groupe de locuteurs m'siliens ? qu'est-ce que vous remarquez généralement ?
7. Vous utilisez l'accent de la périphérie entre m'siliens ? et dans quel but ?
8. Avez-vous remarqué certains étudiants en train de stigmatiser/mépriser/exclure d'autres étudiants à cause de leur accent ?

1.7. Analyse des entretiens

Dans cette partie, nous procédons à l'analyse des réponses obtenues au moyen des entretiens semi-directifs. Nous allons tenter d'identifier les attitudes linguistiques des locuteurs de la ville envers leur propre accent ainsi que celui de la périphérie, dégager les réalisations phonétiques qui dérangent les citadins et qui font l'objet de la discrimination et

enfin repérer les comportements glottophobes des m'siliens envers les étudiants de la périphérie.

1.7.2. Attitudes des M'siliens à l'égard de leur accent

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, la ville est un centre normatif des langues dans lequel se dicte ce qui est « correct » et « incorrect », ce qu'il faut dire et ne pas dire. L'orthoépique est une norme linguistique qui concerne la prononciation et c'est cette norme qui nous intéresse dans ce travail. Les citadins considèrent leur accent comme le plus légitime et le plus correct à utiliser. Les propos de l'INF1 illustrent bien cela, il a répondu à la question *que pensez-vous de votre accent* par : « *je trouve que c'est agréable [...] c'est le meilleur* ». La réponse de l'INF2 confirme cela « *l'accent m'silien est le meilleur accent selon moi* ». Dans la même optique l'INF5 a déclaré « *Je trouve que l'accent de la ville de M'sila est agréable, beau à entendre et compréhensible par rapport à d'autres accents* ». D'après les discours de ces derniers enquêtés, l'accent de la ville constitue la norme et il est supérieur aux autres accents.

Pour l'INF3 et l'INF4, l'accent de la ville est meilleur parce qu'il ne contient pas une mélodie contrairement à certains accents de la périphérie. L'INF3 a répondu à la question posée ci-dessus en disant « *je l'aime bien (en parlant de l'accent de M'sila) // ça ne contient pas une mélodie bizarre* ». L'INF4 est d'accord avec l'inf3 « *je le trouve (accent de m'sila) simple et compréhensible // par exemple ça n'a pas de mélodie comme / heu // certains accents du reste de la wilaya // c'est très simple* ». L'INF6 rejoint les derniers informateurs et il répond simplement « *l'accent m'silien est simple* ». L'INF7 est allé jusqu'à qualifier les parlers des locuteurs de la périphérie comme une langue à part entière tellement il trouve leur accent difficile à comprendre par rapport à celui de la ville « *Certains mots qu'ils prononcent sont incompréhensibles / je ne les comprends pas. Nous, on a nos propres mots et notre propre prononciation // genre eux, on dirait qu'ils ont leur propre langue et nous, on a une langue différente* ». D'après ces informateurs, ce qui caractérise l'accent de M'sila est sa simplicité au niveau de la prononciation et l'absence d'une mélodie qui se trouve dans les accents de la périphérie que l'un d'eux a qualifié de « bizarre ».

Le discours de l'INF3 illustre bien cela, en répondant à la question *Quelles sont les différences qui distinguent l'accent de la ville et l'accent de la périphérie ?* Il dit : « *l'accent de M'sila est simple et les autres accents sont complexes [...] il y a ceux qui sont difficile au niveau de la prononciation et ceux qui sont compliqués / je ne peux pas les*

comprendre ». L'INF4 a confirmé ces propos en disant : « *l'accent de M'sila est plus simple alors que les autres sont compliqués* ». L'INF5 a répondu à la même question en précisant : « *le nôtre est plus facile et plus acceptable, compréhensible, ne contenant pas de mots compliqués. Par exemple, une fois, une fille s'est assise avec moi en classe, elle commence à me poser des questions mais je comprenais pas ce qu'elle disait wallah je n'ai rien compris* ». Le discours de cette enquêtée met un jugement de valeur sur l'accent de la ville, ce dernier serait plus « acceptable » et plus compréhensible. L'INF9 trouve que la prononciation de la ville de M'sila est plus « correcte », il a avancé : « *notre prononciation est plus correcte [...]* ». L'INF8 a dit que « *[..] l'accent de M'sila est moderne* ». Les discours de ces enquêtés illustrent bien le statut privilégié qu'ils accordent à l'accent de la ville.

Certains informateurs ont également mentionné la vitesse qui caractérise l'accent de la ville. L'INF9 a dit « *[...] on parle trop vite à m'sila* ». L'INF7 a répondu à la question *Quelles sont les différences qui distinguent l'accent de la ville et l'accent de la périphérie ?* en disant : « *nous, on parle directement et eux ils parlent avec une mélodie // nous, on parle rapidement et eux ils parlent lentement et avec une mélodie ce que je trouve un peu agaçant* ». On retrouve la même remarque chez l'INF10 qui a dit « *hmm // j'ai remarqué que les étudiants de certains villages parlent très lentement ça m'ennuie / ça donne envie de dormir et ne pas les écouter* »

Selon nos enquêtés, l'accent de la ville de M'sila serait le meilleur, agréable, beau à entendre, simple et compréhensible, moderne, ayant une prononciation plus correcte par rapport à d'autres accents de la wilaya. Cela peut renvoyer au contexte historique de la région, comme nous l'avons signalé dans le premier chapitre (voir supra, p. 11) la population de la ville est d'origine citadine et andalouse. On associe l'accent de la ville de M'sila à la modernité et l'urbanité.

1.7.3. Attitudes des M'siliens à l'égard de l'accent de la périphérie

Les attitudes linguistiques sont un ensemble d'opinions, de sentiments et d'idées reçues exprimés par un individu ou un groupe d'individus à l'égard d'un usage d'une langue. Comme nous l'avons signalé dans la partie théorique, la discrimination linguistique se nourrit de ces attitudes linguistiques. Les opinions que les citadins ont des accents de la périphérie sont le point de départ de la stigmatisation, du mépris et de l'exclusion des locuteurs qui les utilisent.

Nous avons posé la question suivante « *Que pensez-vous de l'accent de la périphérie ?* », à laquelle a répondu L'INF1 en disant : « *j'aime bien l'accent de Boussaâda, je la trouve ħloua (douce) [...] celui de Hammam Dhalâa est un peu lourd* ». L'INF2 a dit : « *celui de Boussaâda je le trouve drôle [...] celui de Ouled Derradj je ne sais pas comment / une fois j'ai rencontré quelqu'un / on discutait / c'était lourd, c'était pas facile à s'adapter avec son parler // je sais pas comment c'est [l'inf commence à imiter l'accent de selmane] [rires]* ». L'INF8 a répondu à la même question en affirmant : « *Il y a quelques mots qui font rire // l'accent boussaâdien et celui de Hammam Dhalâa me font rire* ». L'INF9 déclare que les accents de la périphérie sont : « *un peu mauvais / désagréables // ils ont une mélodie [...] il y a des gens qui changent leur accent quand ils sont à M'sila heu ils font le kasra¹⁴ au début de quelques mots* ». Elle ajoute « *[des rires] ça me dégoûte quand un homme utilise l'accent de Boussaâda mais quand il s'agit d'une femme ça ne me gêne pas autant heu // les hommes et les femmes ne sont pas pareils* »

L'INF10 a répondu à la même question en affirmant « *Je trouve que les accents de la périphérie sont un peu lourds et durs par rapport au m'silien, notamment l'accent boussaâdien qui n'est pas chouette // heu comment dire // pour être honnête je trouve l'accent de Boussaâda répulsif voir dégoûtant / les boussaâdiens se démarquent par heu // en plus de leur manière de parler / ils parlent fort parfois on dirait ils hurlent* »

L'INF3 a dit : « *ma première réaction quand je les ai entendus (les accents de la périphérie) je les trouvais bizarres* ». Dans la même optique, l'INF4 dit : « *ça sonne faux / Ils l'ont fabriqué // ils forcent un peu [...]* ». L'INF7 était du même avis : « *[rires] des fois de le trouve bizarre mais des fois ça me plaît, ça dépend de la zone* ».

Nous n'avons pas parlé dans nos questions d'un accent en particulier, mais nos informateurs ont directement mentionné l'accent de Boussaâda en premier lieu, ensuite celui de Hammam Dhalâa et d' Ouled Derradj. Cela peut être expliqué par la prononciation marquée qui caractérisent ces accents et la forte présence des étudiants issus de ces zones à l'université. Ces enquêtés mettent l'accent sur le caractère anormal et étrange des accents de la périphérie, c'est leur différence par rapport à l'accent de la ville qui les intrigue.

En résumé, les étudiants de la ville de M'sila estiment que les accents de la périphérie ne sont pas à la hauteur de l'accent de la ville. En effet, ils les trouvent « bizarres », « fabriqués », « lourds » et « pas beaux à entendre ». Ce discours épilinguistique (voir

¹⁴ C'est un signe diacritique de l'écriture arabe représentant la voyelle [i]. Il est composé d'un trait placé au-dessous de la lettre.

supra. Page 20) que les étudiants de la ville tiennent sur les accents de la périphérie est partagé socialement parmi tous les m'siliens.

1.7.4. Les réalisations phonétiques qui font l'objet de la discrimination

A- L'intonation

Elle peut être définie comme « les changements de fréquence des vibrations des cordes vocales [qui] sont responsables de la perception des variations de hauteur, dont le déroulement crée la mélodie de la parole » (Léon, 1992, p119)

Selon l'INF7 : « *nous (les m'siliens), on parle directement et eux ils parlent avec une mélodie // nous, on parle rapidement et eux ils parlent lentement et avec une mélodie ce que je trouve un peu agaçant* ».

B- Le tempo et le débit

Les termes tempo et débit désignent le même phénomène en linguistique même s'ils sont pris de deux domaines complètement éloignés de notre discipline, la musique et la physique respectivement. Il s'agit de la vitesse de la parole, en d'autres termes, « *le nombre de segments de la chaîne parlée prononcés par unité de temps, par exemple le nombre de syllabes par minute ou le nombre de sons par seconde.* »¹⁵

D'après nos enquêtés, l'accent de la ville est plus rapide que celui de la périphérie.

L'INF7 a affirmé : « *nous, on parle directement et eux ils parlent avec une mélodie // nous, on parle rapidement et eux ils parlent lentement et avec une mélodie ce que je trouve un peu agaçant* ». Dans la même optique L'INF10 a répondu à la question « *Qu'est-ce qui vous dérange chez l'accent de la périphérie* » en disant : « *hmm // j'ai remarqué que les étudiants de certains villages parlent très lentement ça m'ennuie / ça donne envie de dormir et ne pas les écouter* ».

Au fait, l'accent de la ville de M'sila se caractérise par une plus grande fréquence d'occurrences des continuités descendantes que les accents de la périphérie.

C- La réalisation de la consonne [q] au lieu de [ɣ]

Une variation d'une consonne qui caractérise l'accent de Boussaâda et qui gêne la majorité de nos enquêtés : c'est la prononciation de la consonne [q] là où les citadins prononcent le [ɣ].

¹⁵ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Prosodie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prosodie_(linguistique)) , consulté le 03 /05/ 2021

L'INF6 a répondu à notre question « qu'est-ce que vous trouvez gênant dans un accent de la périphérie ? » en disant : « [...] il y a des sons que je n'aime pas comme le [q] et le [wā] final ». L'Inf5 a répondu à la même question en affirmant : « [...] je n'aime pas le [q] de certaines zones ». L'Inf3 a dit : « la mélodie ne me dérange pas mais ce qui m'ennuie c'est leur [q] quand ils disent [qodwa] et pas [yodwa] ». Quant à l'inf5 il a déclaré : « comme je le disais tout à l'heure le [q] comment il le prononce je le trouve lourd. C'est compliqué également »

L'INF8 partage le même avis que celui des derniers enquêteurs, selon lui ce qui dérange dans l'accent de la périphérie c'est : « l'intonation à la fin de la phrase. L'accent de M'sila est moderne // le kasra, le « ʔ » qui le prononcent « q » heu / nous on parle rapidement et ceux de Hammam Dhalâa ont certaines consonnes avec une prononciation différente [arwahi] (elle imite l'accent en allégeant/adoucissant/atténuant le [r]) »

L'INF9 a dit : « le changement de certaines lettres // le [ʔ] ils le prononcent [q] ». Il ajoute : « notre prononciation est plus correcte // eux, ils prononcent certaines consonnes incorrectement comme le [q] ou quand ils font le kasra »

Nous constatons que les étudiants m'siliens stigmatisent la réalisation phonétique du [q] et valorisent la réalisation citadine du [ʔ]. Nous estimons que cela est dû à l'origine bédouine du son [q], comme l'avons mentionné au premier chapitre (voir supra, page 13) ce son caractérisait l'accent des tribus arabes qui se sont installés dans la région. Cependant, le son [ʔ] représente une version plus « élégante » et « moderne » parce qu'il est associé à l'urbanité.

D- La réalisation du « kasra » après certaines consonnes au lieu du « fatha »

Une autre réalisation phonétique qui gêne les locuteurs de M'sila et qui marque certains accents de la périphérie, surtout celui de Boussaâda, est la réalisation du « kasra » au lieu du « fatha »¹⁶ après certaines consonnes.

L'INF6 nous répond à la question *qu'est-ce que vous trouvez gênant dans un accent de la périphérie ?* en disant : « comment ils prononcent certaines voyelles ils font le kasra pour certains mots ». Dans la même optique, L'INF1 répond à la question *que pensez-vous de l'accent de la ville par rapport à celui de la périphérie ?* ainsi : « l'accent de Boussaâda a cette mélodie, une sorte de mélodie /// J'aime bien ça mais quand ils font le kasra je

¹⁶ C'est un signe diacritique de l'écriture arabe représentant la voyelle [a]. Il est composé d'un trait placé au-dessus de la lettre.

*n'aime pas j'aime la mélodie finale... cette kasra n'est pas logique // quand ils disent kilit (j'ai mangé) / chirit (j'ai acheté) / khimis (jeudi) ». L'INF9 affirme : « notre prononciation est plus correcte // eux, ils prononcent certaines consonnes incorrectement comme le [q] ou quand ils font le kasra ». Enfin, L'INF2 ajoute que : « les boussaadiens font le kasra / ils disent **el khimis** (le jeudi) par exemple // je ne sais pas comment // ça colle pas **el kh'mis** l'ont transformé en **khimis** ça marche pas ».*

E- Le prolongement final du son [a:] et [i:]

D'après nos enquêtés, l'accent de la périphérie se distingue d'un prolongement final du son [a:] et [i:] qu'ils trouvent désagréable. L'INF6 affirme : « [...] il y a des sons que je n'aime pas comme le [q] et le [wa:] final ». L'INF8 déclare ce qui le dérange dans l'accent de la périphérie en disant : « l'intonation à la fin de la phrase // l'accent de M'sila est moderne // le kasra, le « y » qui le prononcent « q » heu / nous on parle rapidement et ceux de Hammam Dhalâa ont certaines consonnes avec une prononciation différente [arwahi:] (elle imite l'accent en allégeant/adoucissant/atténuant le [r]) ». L'INF9 répond à la même question en affirmant : « la mélodie et l'intonation à la fin // ils changent la prononciation de certains sons ».

1.7.5. Les comportements stigmatisants et discriminants envers les locuteurs de la périphérie

Nous voudrions savoir comment les locuteurs de la ville perçoivent les discriminations linguistiques qu'ils commettent ou la glottophobie dont ils sont témoins. Nous avons posé la question suivante : « Pouvez-vous me raconter comment ça se passe quand un étranger (non citadin) est dans un groupe de locuteurs m'siliens ? qu'est-ce que vous remarquez généralement ? » à laquelle l'INF1 a répondu « genre imaginons on est en train de discuter moi, avec une autre personne qui est m'silienne, puis quelqu'un de la périphérie vient nous rejoindre // on ne parle pas devant lui jusqu'à ce qu'il parte (après) on commence à répéter ce qu'il disait // le kasra par exemple ou el khimis ». L'INF2 « des fois on se moque de lui // on rigole un peu »

Ces témoignages confirment les résultats que nous avons obtenus par le biais du questionnaire. Effectivement, les étudiants ayant un accent différent du m'silien subissent des moqueries. On répète les mots ou les sons qui caractérisent ces accents pour faire rire. Pour l'INF3 : « il y a un mélange d'accents celui de Boussaâda celui de Hammam Dhalâa...ils essayent de mélanger les accents en un seul accent [...] pour que heu quand ils parlent il n'y aurait pas un malentendu // il existe des accents qui peuvent entraîner des

malentendus ». Selon certains locuteurs de la ville, les accents de la périphérie seraient incompréhensibles et nécessiteraient des efforts de la part de leurs locuteurs pour que les m'siliens les comprennent. Nous nous demandons s'il existe vraiment un problème de compréhension entre les deux parties ou si cette réaction est exagérée, une idée ayant été soulevée par une de nos enquêtés lors de l'enquête par questionnaire. Elle a affirmé : « *j'ai beaucoup entendu les mots bizarre et illogique pour désigner mon accent, les m'siliens me donnent l'impression comme si je venais d'un monde différent. Je pense qu'ils exagèrent les différences (entre les accents de la wilaya) ne sont pas aussi flagrantes que ça* ».

L'INF5 a dit « *on fait des commentaires et on critique mais jamais devant eux, on reste comme on est // il y a aussi ceux qui essayent de changer leur accent et ceux qui ne se sentent pas à l'aise / genre ils se font tout petits. Un jour, il y avait une fille qui posait des questions et cette fille était de Magra je lui ai dit « tes questions sont banales » et à partir de ce jour-là elle ne m'a plus adressé la parole* ». Ce témoignage est intéressant parce qu'il confirme nos hypothèses : les m'siliens se moquent et méprisent les locuteurs de la périphérie ; les locuteurs de la périphérie sont en insécurité linguistique et changent leur accent parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise ; l'informateur s'est moqué explicitement d'une personne en traitant le contenu de sa parole comme étant banal.

L'INF6 « *on provoque un peu [des rires] c'est vrai. Des fois on rit mais pas avant qu'ils partent. Lorsque nous sommes ensemble on parle normalement parce que je sens que je vais les blesser et je ne veux pas les blesser* »

L'INF10 a répondu en disant : « *ça dépend de la situation et du degré de complaisance qui existe entre nous / si on est dans un groupe d'amis et un étranger vient traîner avec moi, personnellement je ne le calcule pas. D'habitude / je suis fermé et je me méfie des étrangers.* »

Nous avons posé la question « *utilisez-vous l'accent de la périphérie ? si oui, dans quel but ?* »

L'INF5 a répondu en disant : « *c'est rare // des fois avec ma mère je lui dis « arwahi a : » (viens) [elle imite l'accent de la périphérie] et quand je discute avec elle je lui sors « jiti a : ? » (tu es venu ?) . Avant d'aller à la fac ma sœur m'a dit que quand je vais étudier avec les boussaâdiennes heu // il y a un mot qu'ils prononcent d'une certaine manière / une fille me l'a dit récemment // « khilat » [des rires]* ».

L'INF6 a dit « *oui, j'essaie d'imiter l'accent de la périphérie, surtout celui de Boussaâda pour rigoler entre m'siliens, je trouve leur accent ridicule* ». L'INF7 a dit « *oui je l'utilise, genre pour se moquer de l'accent // juste une rigolade [rires] juste pour rire et faire rire* ». L'INF8 a dit « *oui, on le fait pour rigoler [des rires]* ». L'INF9 a répondu « *oui pour rire, on les imite par exemple « lessâa» (pas encore)* »

D'après les enquêtés, certains accents de la périphérie, surtout celui de Boussaâda, font l'objet de moquerie entre m'siliens en les imitant et reproduisant certaines de leurs caractéristiques.

Nous avons posé la question suivante « *avez-vous remarqué certains étudiants en train de stigmatiser/mépriser/exclure des autres étudiants à cause de leur accent ?* »

L'INF5 nous a répondu : « *oui, ça arrive qu'on répète ce que les non-m'silien disent genre c'est de la moquerie par exemple il y a des gens qui prononcent certains sons comme eux comme le kasra ou ils prononcent le [q] comme ils le font* ». L'INF6 affirme que « *il y en a beaucoup // Il y a des personnes qui se moquent des villageois en face et se moquent de leur manière de s'habiller aussi et ils font des clins d'œil* ». L'INF7 a dit « *oui j'ai vu pas mal d'étudiants faire ça // j'ai remarqué // beaucoup* ». L'INF9 « *il existe des gens comme ça à l'université // il en a beaucoup* ». D'après ces enquêtés, la stigmatisation des locuteurs de la périphérie existe bel et bien ainsi que leur accent. Ceux qui adoptent ce genre de comportements sont principalement des étudiants.

Cependant, l'INF8 n'est pas tout à fait d'accord, il a répondu à notre question « *avez-vous remarqué certains étudiants en train de stigmatiser/mépriser/exclure des autres étudiants à cause de leur accent ?* » en disant « *oui mais pas souvent, mais j'ai vu certains employés de l'administration qui le font* ». Selon lui, c'est le personnel administratif qui stigmatise et exclut les étudiants de la périphérie. L'INF10 a affirmé « *la stigmatisation et l'exclusion des villageois existe à M'sila mais je pense que c'est un phénomène qui marque toutes les villes. J'ai vu des étudiants en train de se moquer publiquement des personnes venant de Boussaâda et de Magra // Ils ont cette tendance de / heu // répéter ce qu'ils (les étudiants de Boussaâda et Magra) disent* »

Les résultats de ces entretiens confirment ce que l'on a découvert lors de l'analyse des questionnaires. En effet, les personnes qui sont à l'origine des comportements stigmatisants et discriminants sont principalement des étudiants. Ces derniers stigmatisent, excluent et se moquent de leurs pairs venant de la périphérie.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté nos entretiens semi-directifs, le contexte de leur déroulement et le choix des questions posées. Dans un deuxième lieu, nous avons fait l'analyse qualitative des résultats des entretiens semi-directifs. Les données analysées dans ce chapitre nous ont montré que les étudiants de la ville ont des représentations négatives envers les accents de la périphérie. Effectivement, les discours qu'ils tiennent dévalorisent et stigmatisent les accents ruraux tantôt implicitement et tantôt explicitement.

Nous avons également relevé les réalisations phonétiques qui dérangent les locuteurs de M'sila dans les accents de la périphérie suivantes :

- L'intonation ;
- Le tempo ou le débit ;
- La réalisation de la consonne [q] au lieu de [ɣ] ;
- La réalisation du « kasra » après certaines consonnes au lieu du « fatha » ;
- Le prolongement final du son [a:] et [i:].

Enfin, cette analyse a confirmé les résultats des questionnaires et a validé les hypothèses émises au début de notre travail. En effet, les étudiants venant de la périphérie subissent une discrimination sociolinguistique de la part des étudiants m'siliens principalement. Cette discrimination se manifeste par un certain nombre de comportements tels que : du mépris, de la haine, de la stigmatisation, des moqueries et de l'exclusion des personnes adoptant certaines formes phonétiques. Les conséquences ayant résulté d'un tel phénomène sont des changements au niveau du comportement linguistique des locuteurs de la périphérie qui optent pour changer leur accent quand ils sont entourés de m'siliens en raison d'une insécurité linguistique provoquée par le rejet de leurs spécificités phonétiques.

Synthèse et discussion des résultats

Notre analyse des données que nous avons collectées par le biais des questionnaires et des entretiens semi-directifs montre que la discrimination sociolinguistique à base d'accent existant dans la ville de M'sila, et dont les premières victimes sont les étudiants de la périphérie, se manifeste à travers du mépris, de la moquerie, de la stigmatisation et de l'exclusion des accents de la périphérie et les étudiants qui les parlent. Ce phénomène a des retombées sur le comportement linguistique des locuteurs et leur rapport à leur parler.

Nous nous sommes rendu compte que la glottophobie subie par les étudiants de la périphérie altèrent leur comportement linguistique lorsqu'ils sont en ville. En effet, ils changent d'accent et essaient de masquer les différences phonétiques qui le marquent pour s'intégrer au groupe et passer inaperçus. Nous estimons que ce comportement est un mécanisme qui vise à éviter les commentaires dévalorisants sur leurs accents et les protège des disparités de traitements fondées sur la langue.

En nous appuyant sur les travaux de Louis-Jean Calvet dans « *la sociolinguistique* » et « *les politiques linguistiques* », nous sommes arrivée à la conclusion que les étudiants éprouvent une insécurité linguistique et qu'ils se sentent mis en question dans leur façon de parler leurs accents en ayant en tête un modèle plus « prestigieux » qui est celui de la ville. (Calvet, 1993)

Afin de confirmer les résultats du questionnaire, nous avons décidé de faire des entretiens semi-directifs avec des étudiants de la ville dans le but de déceler leurs attitudes envers leur accent et celui de la périphérie et dégager le discours épilinguistique sur les accents des alentours.

D'après l'analyse des résultats obtenus, nous avons relevé que les étudiants de la ville éprouvent du mépris vis-à-vis de l'accent de l'autre. D'autre part, les citoyens valorisent leur propre accent et lui attribuent des représentations mélioratives comme « la modernité », « l'urbanité », « l'élégance » et « le progrès ». Ils trouvent l'accent de la ville « correcte » et « beau à entendre », contrairement aux accents de la périphérie qu'ils jugent « bizarres », « désagréables », « drôles » et « lourds ».

Selon Philippe Blanchet, le phénomène de glottophobie, que nous avons constaté au départ et auquel nous nous sommes intéressée, implique un autre extrême opposé mais tous les deux sont indissociables, c'est la glottophilie. Elle consiste à admirer, valoriser et adorer

une forme linguistique, en l'occurrence l'accent de la ville, à laquelle on attribue des valeurs honorables que nous avons citées ci-dessus. La glottophilie peut entraîner une glottomanie, que Blanchet définit comme « *la survalorisation, voire la sacralisation, d'une ou plusieurs variété(s) linguistique(s), langues distinctes ou façon de parler une langue par rapport à d'autres* ». (Blanchet, 2016, p.32). C'est exactement le phénomène que nous avons constaté lors de l'analyse des résultats.

Nous nous sommes posée la question des origines d'un tel phénomène et d'après l'analyse des résultats nous avons réalisé que la glottophobie et toute forme d'attitude linguistique, qu'il soit positif ou négatif, trouvent leurs origines d'une part dans les représentations linguistiques véhiculées sur les langues et leurs locuteurs et d'une autre part dans les discours épilinguistiques qui constituent la concrétisation par la parole des représentations linguistiques.

Louis-Jean Calvet a abordé cette notion à multiples reprises en insistant sur les retombées des attitudes linguistiques sur les comportements des locuteurs. Il définit les représentations sur la langue comme : « *du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence* ». (1998, p.17)

Afin de répondre à notre question du départ, nous avons dégagé les réalisations phonétiques qui dérangent les citoyens le plus, nous avons trouvé que les éléments suivants sont sujets à la stigmatisation et à la discrimination de la part des étudiants m'siliens :

- a- L'intonation (les accents de la périphérie s'accompagnent d'une mélodie que beaucoup trouvent désagréable) ;
- b- Le tempo ou le débit (les non-m'silien parlent moins vite ce qui rend leurs accents lourds) ;
- c- La réalisation de la consonne [q] au lieu de [ɣ] (un son que les m'siliens trouvent particulièrement désagréable) ;
- d- La réalisation du « kasra » après certaines consonnes au lieu du « fatha » ;
- e- Le prolongement final du son [a:] et [i:]. Certains informateurs ont affirmé qu'ils ont soit exclu des personnes à cause de leur accent soit ils en ont été témoins.

Conclusion générale

Dans le cadre de notre travail de recherche qui traite de la discrimination linguistique à base d'accent en milieu universitaire, nous avons essayé de comprendre comment la discrimination linguistique à base d'accent se manifeste-t-elle et quelles sont les réalisations phonétiques les plus susceptibles à la stigmatisation.

Pour répondre à cette problématique, nous avons opté pour une quadripartition des chapitres où dans le premier chapitre, nous avons présenté des notions directement liées à notre sujet de recherche : la discrimination linguistique, les représentations linguistiques, les stéréotypes et préjugés touchant les langues et leurs locuteurs. Ces concepts constituent des assises théoriques sur lesquelles nous nous sommes basée dans l'explication et l'interprétation de nos résultats. Nous avons terminé le chapitre en abordant la notion de la glottophobie, les processus de minoration et majoration qui assurent sa continuité et enfin son absence dans les lois algériennes.

Nous avons consacré le deuxième chapitre aux notions méthodologiques relatives à l'enquête sociolinguistique au terrain, ses types et les méthodes qu'elle met en place.

Les deux derniers chapitres ont été consacrés à la présentation et l'analyse des résultats obtenus des questionnaires et des entretiens semi-directifs respectivement.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons effectué une enquête sociolinguistique au moyen du questionnaire et de l'entretien semi-directif. Après le recueil des données et l'analyse des résultats, nous avons réalisé que la discrimination linguistique que subissent les étudiants de l'Université de M'sila est la conséquence des représentations linguistiques négatives véhiculées sur leurs accents et des stéréotypes stigmatisants attachés aux mêmes locuteurs. La discrimination peut se manifester par la tenue des propos haineux et méprisants envers les locuteurs et leurs accents, du mépris, des moqueries, de la stigmatisation et de l'exclusion.

Nous avons montré grâce aux résultats du questionnaire que les étudiants de la périphérie préfèrent l'accent de la ville à le leur et changent celui-ci de temps en temps pour s'intégrer au groupe et passer inaperçu. Les personnes principales à l'origine de ces comportements discriminants sont les étudiants et le personnel de l'administration.

Nous avons réalisé grâce aux résultats des entretiens semi-directifs que les étudiants de M'sila tiennent des discours épilinguistiques dévalorisants sur les accents de la périphérie et ils ont des comportements discriminants envers leurs semblables venant du même lieu. L'analyse des discours épilinguistiques tenus par les étudiants m'siliens nous a également montré que les réalisations phonétiques les plus susceptibles à la discrimination sont :

l'intonation (les accents de la périphérie s'accompagnent d'une mélodie que beaucoup trouvent désagréable), le tempo ou le débit (les non-m'siliens parlent moins vite ce qui rend leurs accents lourds), la réalisation de la consonne [q] au lieu de [y] (un son que les m'siliens trouvent particulièrement désagréable), la réalisation du « kasra » après certaines consonnes au lieu du « fatha » et enfin le prolongement final du son [a:] et [i:].

Les résultats obtenus à travers l'analyse que nous avons réalisée, nous ont menée à confirmer les hypothèses émises au départ.

Nous avons dû limiter notre travail de recherche à l'espace universitaire et aux quarante étudiants inscrits en première année licence au département des lettres et de langue françaises à cause de la pandémie Covid-19. En effet, les étudiants n'étaient pas toujours présents à l'université parce que les cours étaient majoritairement suivis en ligne et lorsque les étudiants se trouvaient à l'université, c'était pour une période limitée à seulement deux semaines.

Nous avons remarqué chez certains étudiants de la périphérie une certaine réticence dans leurs réponses. En effet, certains étudiants ne voulaient pas admettre par fierté ou par honte qu'ils subissaient des discriminations à caractère linguistique, même si certaines de leurs réponses les contredisent car il y avait des contradictions dans leurs propos et leurs réponses qui prouvaient qu'ils étaient victimes du phénomène de la glottophobie.

En résumé, les résultats de cette recherche ont démontré que les étudiants m'siliens de l'Université de M'sila tiennent des discours épilinguistiques dévalorisants sur les accents de la périphérie ce qui entraîne la propagation des représentations linguistiques négatives sur ces accents et leurs locuteurs. De cela en découle une glottophobie envers les accents de la périphérie et un rejet des étudiants qui les utilisent. Les étudiants de la périphérie de M'sila éprouvent un sentiment d'insécurité linguistique et étaient victimes des comportements discriminants à cause de leur accent.

Il reste beaucoup de choses à dire sur ce sujet, vu qu'il s'agit d'un phénomène complexe qui concerne plusieurs aspects de la vie en communauté linguistique. Nous n'avons abordé que la discrimination qui se base sur les réalisations phonétiques mais ce sujet pourrait traiter des formes linguistiques différentes comme le lexique et la syntaxe. Il serait également intéressant d'élargir le champ de recherche pour inclure plusieurs catégories sociales et étudier le phénomène de la glottophobie au niveau de la ville et ne pas se contenter du milieu universitaire. Il serait utile de l'étudier sous le prisme d'autres variables telles que le sexe des enquêtés ou leurs situations socioéconomiques.

Il convient de préciser que le cas de Bou Saâda est un exemple marquant et riche en termes de différences phonétiques mais pas que et nous estimons qu'il mérite un travail à part.

Références

Bibliographiques

1. Ouvrages

- BAVOUX C. (2002), *Linguistique et créolistique*, Paris, Édition Economica-Anthropos.
- BLANCHET P., (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Édition Textuel.
- BOGDAN, R.C., TAYLOR, S.J., (1975), *Qualitative Research Methods*, New York, Wiley.
- BRECHON P., (2011), *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll.
- BLANCHET A., GOTMAN A., (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Édition Nathan.
- CALVET L.J. (1996), *Les politiques linguistiques*, PUF (Que sais-je ? n° 3075)
- CALVET L.J. (1993), *La sociolinguistique*, Paris, Édition Presses Universitaires de France.
- CALVET L.J., DUMONT P. (dir.), (1999), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, Édition L'Harmattan.
- DELEND A., (2012), *Sondage et pratique de l'enquête en sciences sociales*, Oran, Édition Laboratoire de recherche en stratégie de Population et développement durable.
- FISCHER G. (1996), *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Édition Dunod.
- FRANCARD M., LAMBERT J., BERDAL-MASUY F. (1993), *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Édition Service de la langue française - Communauté française Wallonie-Bruxelles.
- LEGAL J.B., DELOUVEE S, (2008), *Stéréotypes, Préjugés et Discrimination*, Édition Dunod.
- LABOV W. (1966), *The social stratification of English in New York City*, Cambridge, Édition Cambridge University Press
- MUCCHIELLI R., (1970), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, Édition ESF.
- PERETZ H., (1998), *Les Méthodes en sociologie : L'Observation*, Paris, Édition La Découverte.
- TALEB-IBRAHIMI K. (1995), *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Éditions El Hikma.
-

2. Articles de revues

- BEAUD P., (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », pp. 226-257, dans *Politix : Revue des sciences sociales du politique*.
- CANUT C., (1998), « Pour une analyse des productions épilinguistiques », pp. 69-90, dans *Cahiers de praxématique*.
- DARBELNET J., (1970), « Le bilinguisme », pp. 107-128, dans *Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles*.
- LINCOLN Y. S., (1995), « Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretive Research », pp.275-289, dans *Qualitative Inquiry*.
- MAGIOGLOU T., (2008), « L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions », pp. 51-65, dans *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*.
- SAMLAK N., (2020), « L'approche qualitative et quantitative dans l'enquête du terrain : l'observation, l'entretien et le questionnaire » dans *Revue Linguistique et Référentiels Interculturels*.

3. Dictionnaires et encyclopédies

- BENBASSA E. (2010), *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Édition Larousse.
- CUQ J.P., (dir.), (2004), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Asdifle, CLE International.
- DUBOIS J, GIACOMO M, GUESPIN L, MARCELLESI C. (2007), *Grand dictionnaire Linguistique et sciences du langage*, Paris, Édition Larousse.
- Richards, J.C., Platt, J., et Platt, H. (1992), *Dictionnaire de l'enseignement des langues et de la linguistique appliquée*, Londres, Édition Longman.

4. Sitographie

- <https://babzman.com/msila-la-terre-envahie-par-bien-des-civilisations/>, consulté le 17/04/2021.
- http://www.wilayamsila.dz/?action=formunik&type=sous_menu&idformunik=70, consulté le 17/04/2021
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discrimination/25877>, consulté, le 14/03/2021.
- (Joëlle Berrewaerts, EDUS 1101 Méthodologie de l'observation) http://www.stes-apes.med.ulg.ac.be/Documents_electroniques/MET/MET-DON/ELE%20MET-DON%208166.pdf, consulté le 19 mai 2021.

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Prosodie_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prosodie_(linguistique)) , consulté le 03 /05/ 2021

Annexes

Questionnaire de la pré-enquête

Partie I

Vous êtes : une femme un homme

1) Quel âge avez-vous ?

.....

2) Où habitez-vous ?

.....

Partie II

1) Quel est le premier accent que vous avez appris dans votre enfance ?

L'accent de la ville de M'sila

L'accent de Boussâada

Un accent rural (précisez-le)

.....

Autre

2) Quel est l'accent que vous utilisez le plus souvent ?

.....

...

3) Changez-vous d'accent quand vous êtes en ville ?

Jamais

Rarement

Souvent

Toujours

Ça dépend de la situation (précisez-la)

.....

4) Quel accent utilisez-vous à l'université ?

.....

5) A votre avis, que pensent les habitants de la ville de votre accent ?

.....

6) « L'accent de la ville est plus agréable que celui de la campagne »

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

7) Etiez-vous victime d'un comportement discriminatoire à cause de votre accent ?

Jamais

Une seule fois

Plusieurs fois

Tout le temps

8) Quel type de comportement discriminatoire étiez-vous victime ?

Des rires

Des moqueries

Des insultes

Répétitions des sons et/ou des mots

Des clins d'œil

Tous les comportements cités ci-dessus

9) Comment vous sentez-vous face à des locuteurs de la ville ?

- Mis en question dans votre façon de parler
- En sécurité/confort lorsque vous parlez
- Autre

Pourquoi ?

.....

10) Comment définissez-vous votre accent ?

- Très Agréable
- Agréable
- Pas agréable
- Pas du tout agréable

11) Pensez-vous que l'accent de la ville est plus légitime que le vôtre ?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

.....

12) Etiez-vous traité différemment à cause de ton accent ?

- Jamais
- Rarement
- Souvent
- Toujours

13) « Les locuteurs de la ville ont plus de chance d'être pris au sérieux/embauché/mieux traité que vous grâce à leur accent »

- Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

Questionnaire de l'enquête

Partie I

1) Vous êtes : une femme un homme

2) Quel âge avez-vous ?

.....

3) Quel est l'accent que vous utilisez chez vous ?

.....

Partie II

1) Comment définissez-vous votre accent ?

Très Agréable

Agréable

Pas agréable

Pas du tout agréable

2) Les étudiants de la ville de M'sila pensent que votre accent est.....

(Multiples réponses possibles) :

Beau à entendre

Élégant

Attirant

Drôle

Déplaisant

Irritant

Lourd

Autre(s)

.....

3) A l'université, Avez-vous subi des discriminations parce que vous avez un accent différent du M'silien ?

Jamais

Une seule fois

Plusieurs fois

Tout le temps

Si oui, par qui ? (Multiples réponses possibles)

Les étudiants

Les professeurs

Le personnel de l'administration

Les employés de l'université

Le personnel de la cité universitaire

4) De quel type de comportement discriminatoire étiez-vous victime ? (Multiples réponses possibles)

Des rires et des moqueries

Du mépris

De la haine

Des insultes

Répétitions des sons et/ou des mots

Des clins d'œil

5) On vous a fait des remarques sur..... (Multiples réponses possibles) :

- Votre intonation (la mélodie)
- Votre façon de prononcer les voyelles
- Votre façon de prononcer les consonnes
- Prolongement de la syllabe finale
- Autre

Citez

.....

6) Changez-vous d'accent quand vous êtes à l'université ?

- Jamais
 - Rarement
 - Souvent
 - Toujours
 - Ça dépend de la situation (précisez-la)
-

Si oui, pourquoi ?

- Pour vous intégrer au groupe
- Pour passer inaperçu
- Pour éviter qu'on se moque de votre accent
- Pour faire semblant d'être un citoyen (un habitant de la ville)

7) Comment vous sentez-vous face à des locuteurs de la ville ? (Multiples réponses possibles)

- En insécurité linguistique (un sentiment de malaise et inconfort lors des échanges verbaux)

En sécurité linguistique (un sentiment de confort voire de fierté de sa façon de parler)

Supérieur

Inférieur

Autre

.....

Pourquoi ?

.....

10) Pensez-vous que l'accent de la ville a plus de « valeur » ou « prestige » que le vôtre ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

.....

11) « Les locuteurs de la ville ont plus de chance d'être mieux traité que vous grâce à leur accent ». Pour cette citation vous êtes.....

D'accord Pas d'accord

Si oui, par qui ?

Les étudiants (exposés, des travaux en classe, etc.)

Les professeurs

Le personnel de l'administration

Les employés de l'université

Le personnel de la cité universitaire

Résumé

Notre travail intitulé « *La discrimination sociolinguistique à base d'accent en milieu universitaire : cas de l'Université de M'sila* » se propose de réfléchir à la notion de la glottophobie en contexte m'silien et de tenter d'examiner les causes de cette discrimination et d'étudier ses manifestations sur le plan linguistique ainsi que ses retombées sur à la fois les attitudes linguistiques de locuteurs et leurs pratiques langagières. Nous avons posé la question de recherche suivante : « Comment la discrimination linguistique à base d'accent se manifeste-t-elle à l'Université de M'sila ? ». Dans notre travail de recherche, nous avons mené une enquête sur le terrain en faisant appel à deux méthodes de recueil de données différentes mais complémentaires : le questionnaire et l'entretien semi-directif.

Mots-clés : discrimination linguistique, accents de M'sila, représentations linguistique, glottophobie, variations régionales, urbanité

ملخص

يقترح عملنا المعنون "التمييز الاجتماعي اللغوي القائم على اللفظة في الأوساط الأكاديمية: حالة جامعة محمد بوضياف في المسيلة" التفكير في رهاب اللغة في السياق المسيلي ومحاولة فحص أسباب هذا التمييز ودراسة مظاهره على المستوى اللغوي وانعكاسه على السلوكيات اللغوية للمتحدثين وممارساتهم اللغوية. طرحنا سؤال البحث التالي: "كيف يظهر التمييز اللغوي القائم على اللفظة في جامعة محمد بوضياف بالمسيلة؟" في بحثنا، أجرينا مسحًا ميدانيًا باستخدام طريقتين مختلفتين لكن متكاملتين لجمع البيانات: الاستبيان والمقابلة شبه المنظمة.

الكلمات المفتاحية: التمييز اللغوي، لهجات المسيلة، التمثيلات اللغوية، رهاب اللغة، الاختلافات الإقليمية، التمدن

Abstract

Our work entitled "Accent-based sociolinguistic discrimination in a university setting : the case of University of M'sila" aims to reflect on the notion of glottophobia in the m'silian context and to attempt to examine the causes of this discrimination and to study its manifestations at the linguistic level as well as its repercussions on both the linguistic attitudes of speakers and their language practices. We posed the following research question : "How does accent-based linguistic discrimination manifest itself at the University of M'sila ? In our research, we conducted a field survey using two different but complementary data collection methods : the questionnaire and the semi-structured interview.

Keywords : linguistic discrimination, M'sila accents, linguistic representations, glottophobia, regional variations, urbanity